LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4931 - DIMANCHE 3 AOÛT 2014
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

DÉCLARÉS PARMI LES VICTIMES DU CRASH

Deux passagers n'ont pas pris le vol AH 5017

Lire en page 3

SOMMET USA – AFRIQUE

Absence de Bouteflika, Al Sissi et Mohamed VI

Lire en page 3

La colère des sinistrés suite au séisme et opération de relogement

BOLOGHINE EN ÉBULLITION



S.ADEL / LJI

Des émeutes ont éclaté de nouveau hier dans le quartier de Bologhine, suite à l'opération de relogement lancée par la wilaya d'Alger, donnant lieu à plusieurs arrestations. Les habitants sinistrés ont bloqué la route, érigeant des barrages de fortune avec notamment des pneus, et s'en sont pris ensuite aux forces de l'ordre qui ont tenté de rouvrir la voie à la circulation.

Lire en page 2



IMPORTATIONS DE BLÉ AU 1er SEMESTRE 2014

Une facture de 1,2 milliard de dollars

Lire en page 4



LE TRAVAIL A DÉJÀ COMMENCÉ POUR LA CAN 2015

Raouraoua : «Le choix de Gourcuff est justifié»

Lire en page 13



36e FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Sous le signe de la solidarité inconditionnelle avec la population martyre de Gaza

Lire en page 11

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 10 DA, FRANCE 1 EURO

DISCOURS DE MOHAMED VI

Le Front Polisario dénonce une volonté de poursuivre l'occupation

LE GOUVERNEMENT de la RASD et le Front Polisario ont fortement condamné le discours prononcé par le roi du Maroc, Mohammed VI, à l'occasion de la fête du Trône. Ce dernier a en effet affirmé que «la question du Sahara (...) est la cause de tous les Marocains. C'est une responsabilité qui nous engage tous». Il a ainsi réitéré son «attachement à l'initiative de conférer à nos provinces du Sud un statut d'autonomie » dans le cadre d'une régionalisation avancée qu'il projetait de lancer depuis 2006.
Ce discours traduit, selon les dirigeants du Front Polisario, «une volonté de poursuivre l'occupation illégale du Sahara occidental et la violation de la légalité internationale».
Un communiqué du gouvernement de la RASD a en effet estimé que «le roi du Maroc a encore répété les expressions de l'intransigeance et de la politique de fuite en avant concernant la question du Sahara occidental dans une tentative flagrante d'échapper de l'accord qui a été signé par son père, Hassan II, avec la partie sahraouie sous la supervision de l'Organisation des Nations unies et de l'Unité africaine en 1991».
Dans le communiqué, la partie sahraouie a regretté «le refus du roi du Maroc et de son gouvernement de coopérer positivement avec l'ONU et l'UA pour parvenir à une paix juste et définitive entre le royaume du Maroc et la République sahraouie sur la base de l'application du plan de règlement de 1991 signé par les deux parties et approuvé à l'unanimité par le Conseil de sécurité et l'Assemblée générale de l'ONU et l'Unité africaine».
Les dirigeants sahraouis ont également dénoncé que le Maroc soit «devenu une source d'instabilité dans la région du nord-ouest de l'Afrique par son occupation d'une partie de la RASD et le non-respect des frontières, ainsi que la production et l'exportation de drogues envers les pays voisins et du Sahel africain à travers les réseaux du crime organisé».
Le statu quo dans le dossier sahraoui risque donc de perdurer, en dépit des exhortations des deux parties par le Conseil de sécurité dans sa dernière résolution du mois d'avril d'aller vers des négociations plus substantielles.
Y. M.

SÉISME ET OPÉRATION DE RELOGEMENT À ALGER

La colère des sinistrés de Bologhine

Des émeutes ont éclaté de nouveau hier dans le quartier de Bologhine suite à l'opération de relogement lancée par la wilaya d'Alger, donnant lieu à plusieurs arrestations.


S.ADEL / LJI

Des centaines d'habitants des quartiers qui se considèrent sinistrés ont fermé l'accès au boulevard Abderrahmane-Mira (ex-Padovani), en colère contre le relogement, en urgence, de 60 familles seulement, une opération précipitée par le séisme qui frappé vendredi matin la capitale. Les autres familles qui ont été mises sur la liste d'attente pour un recasement dans les prochains jours, selon les autorités, n'ont pas admis cette opération d'urgence, la qualifiant d'injuste.
«Les autorités attendent que les plafonds s'effondrent sur nos têtes et que nos enfants soient tués pour qu'on puisse bénéficier en urgence d'un logement», a déploré un père de famille de 14 personnes. Ce sexagénaire, chétif au visage marqué par la fatigue faute de sommeil depuis 72 heures, habite un immeuble menaçant effondrement au boulevard Emir Khaled à Bologhine. Il a brandi une attestation de sinistré depuis 1989 signée par le président de la circonscription urbaine de Bologhine en 2000. Depuis, il attend d'être relogé mais son calvaire semble s'éterniser. Selon les propos de certains manifestants, depuis le tremblement de terre de Boumerdès de mai 2003, les autorités locales successives les ont assurés de leur attribuer des logements. «Depuis onze ans les responsables locaux nous font des promesses qui ne sont jamais tenues, notamment lors des campagnes électorale», a dit une mère de famille quadragénaire. «Ils nous courtisent lors des élections mais nous chassent de leurs bureaux une fois élus», a-t-elle dénoncé. Pour le président du comité de quartier de Bologhine, les habitations du boulevard Emir Khaled sont officiellement sinistrées depuis plus de 30 ans. «Les autorités nous ont fait des promesses suite aux inondations de Bab El-Oued, mais comme vous le constatez, depuis 13 ans rien ne s'est concrétisé», précisant qu'à chaque fois un recensement est effectué mais aucune décision n'est prise.
Ces émeutes ont éclaté lorsque la wilaya d'Alger a procédé au recasement de 60 familles à Birtouta dans la soirée de vendredi. Les habitants sinistrés ont bloqué la route, érigeant des barrages de fortune avec notamment des pneus, et s'en sont pris ensuite aux forces de l'ordre qui ont tenté de rouvrir la voie à la circulation. La situation a dérapé lorsque les protestataires ont commencé à lancer des pierres sur les policiers qui ont riposté par des interpellations. Un jeune de 30 ans a tenté de se jeter à la mer pour se suicider, mais il en a été, heureusement, empêché par des citoyens.
Zakaria Bagtache

L'AMBASSADE ET LES CONSULATS D'ALGÉRIE EN TUNISIE INSTRUITS D'ASSISTER LES ALGÉRIENS DÉSIRANT RENTRER DE LIBYE

L'ambassade et tous les consulats d'Algérie en Tunisie ont été instruits d'assister les Algériens désirant rentrer de Libye. L'ambassade, le consulat général à Tunis ainsi que les consulats à Gafsa et au Kef ont été instruits à l'effet de mobiliser tous les moyens pour assister les ressortissants algériens résidant en Libye désirant rentrer au pays, et ce compte tenu de la dégradation de la situation sécuritaire dans ce pays.
Le ministère des Affaires étrangères a mis à disposition, pour tout renseignement, les numéros de téléphone suivants :
-Ambassade d'Algérie à Tunis: 0021671783166
-Consulat général d'Algérie à Tunis : 0021671908618
-Consulat d'Algérie à Gafsa : 0021676221316
-Consulat d'Algérie au Kef : 0021678200169.
L'Algérie avait, dès 2012, mobilisé d'importants moyens terrestres, aériens et maritimes qui ont permis à pas moins de 5 000 ressortissants de quitter la Libye.



La Chronique — Lâchez !

Lâchez !
Raids et ogives.
Bombardements sur des pas de danses. Meurtres journaliers, bains de sangs. Lâchez !
L'horreur en directe. Morts instantanées et, d'autres, à petites doses faisant de l'ogre sioniste que vous êtes un conditionnel de décoration, un manuel de l'action psychologique sur le monde.
Le monde entier a traité de terroriste le Hamas. Et le monde entier vous a donné implicitement blanc-seing pour faire subir aux Palestiniens les fours crématoires, les pogroms, les camps de concentrations où l'Occident vont a muté.
Lâchez !
Lâchez vos arguments. L'Autorité Palestinienne, le Hamas, le Hezbollah, le Liban, la Syrie, sont toutes et tous des organisations dans des pays terroristes. Faut qu'ils honorent la facture du sang. La facture du pire. Aux innocents, aux enfants, aux petites vieilles et aux désarmés.
Lâchez !
Humiliation quotidienne, asphyxie progressive et nettoyage ethnique. Le fascisme a changé de visage. De religion. Il est venu le siècle où le pharaon finit par trembler devant Moïse juste parce que ce dernier a renié son Dieu. Il aussi venu le temps où le fascisme, sa croix gammée et sa race aryenne ont fini, eux aussi, par trembler devant l'étoile et le peuple élu de Dieu.
Lâchez !
Mais les temps regardent. Observent. Les temps ne tremblerons jamais, les temps ne sont qu'un rythme d'époque. Un rythme irrégulier. Et comme les balles font battre la mesure à Gaza aujourd'hui, le signe de l'approche irrégularité pointe déjà son point d'orgue et son point d'arrêt.
Lâchez donc vos bombes en chapelets tant que vos transes diaboliques imposent le rythme et justifient votre inconscience.
Lâchez donc vos flammes, brulez tout, le beau et le laid, la terre et son olivier, la datte et son palmier, le jasmin et le vent qui caresse la sérénité des âmes...
Lâchez !
Lâchez votre malédiction sur les hommes, sur le luth du poète et la flute du berger, sur le nargulé du cafetier pour que le luth compose votre requiem, la flûte siffle la tempête qui aura à vous ingurgiter et débarrasser l'humanité de vos gènes.
Lâchez !
Lâchez la tête de votre vau d'or en attendant la vraie Table de la loi, l'authentique. En attendant votre engloutissement définitif dans la mer noire sans les prophètes que vous avez trahis et, en attendant, votre exode vers l'anéantissement.
Lâchez !
Lâchez !
Votre haine de toujours, en attendant. Votre sournoiserie, votre filouterie pour se « légitimer » aux yeux de l'opinion internationale malade de cécité. Peut-être d'impuissance. D'indifférence.
Lâchez vos garde-fous dans l'ambiance des autres, les « fous de l'humanisme » seront justement toujours là où que vous soyez. A vous abattre un à un. A vos pourchasser jusqu'à votre dernier retranchement. Sur terre, dans les cieux et même derrière votre mystique Timberland qui aura à reconnaitre et gerber le sceau de la bête, de la traitrise que vous portez depuis la nuit des temps.
Lâchez ce qui finira bien par enflammer le monde entier, car il n'y a point de meilleur purificateur que le feu pour les... lâches.
Lâchez donc !

S. Méhalla

UN CONVOYEUR ET UN PASSAGER COMPTABILISÉS MAIS ILS N'ÉTAIENT PAS PRÉSENTS DANS L'AVION

DEUX PASSAGERS N'ONT PAS EMBARQUÉ SUR LE VOL AH 5017

Une nouvelle révélation sur le crash au Mali de l'avion espagnol affrété par Air Algérie vient d'être faite par un haut responsable burkinabé qui a indiqué que deux passagers du vol Ouagadougou-Alger se sont désistés, un jour avant la date de départ prévue, de voyager dans le vol AH 5017.

Le crash de l'avion survenu il y a plus d'une semaine au Mali a fait finalement 116 morts et non 118 comme cela a été annoncé par le ministre des Transports, Amar Ghoul, du moment qu'un passager et un convoyeur de la compagnie n'ont pas embarqué au départ de Ouagadougou, a dévoilé avant-hier à l'AFP un haut responsable burkinabè. Le bilan est de 116 victimes et non 118 comme précédemment annoncé par les autorités algériennes et françaises après l'accident, a déclaré le général Gilbert Diendiéré, chef d'état-major particulier du président burkinabè Blaise Compaoré. Le vol AH 5017, qui reliait Ouagadougou à Alger, s'est écrasé dans le nord du Mali 50 minutes après le décollage.

Dans chaque vol, une place est attribuée à un convoyeur par la compagnie aérienne, qui n'a pas été occupée sur le vol AH 5017, mais dans le listing des passagers, cette personne a été comptabilisée, a expliqué le général Diendiéré. La deuxième personne n'ayant pas embarqué est un passager qui a procédé, dans la matinée du mercredi 23 juillet, à l'annulation de son départ, une modification n'ayant pas été prise en compte dans le registre des passagers, a-t-il ajouté.

Pour le moment, le général de l'armée burkinabé n'a pas souhaité fournir plus d'indication sur les nationalités et les identités des deux personnes, préférant ainsi garder cela en secret en attendant ce que donneront les investigations qui sont menées par les experts algériens, français, maliens et espagnols sur le lieu du sinistre, à Gossi.

Pour rappel, le précédent bilan de 118 morts faisait état de la présence dans l'avion de 54 Français (dont des binationaux), 23 Burkinabès, huit Libanais, six Algériens, des ressortissants de plusieurs autres pays et d'un équipage composé de six Espagnols. Plusieurs pays dont le Mali, le Burkina Faso et la France ont annoncé avoir ouvert des enquêtes judiciaires sur l'accident survenu par mauvais temps. Plusieurs experts, notamment français, algériens, espagnols et maliens, ont également été dépêchés sur le site du crash, dans la zone de Gossi, à environ 150 km de Gao, principale ville du nord du Mali. Mais la récupération des corps est délicate, l'avion s'étant désintégré en s'écrasant, avec des débris dispersés sur plusieurs centaines de mètres, ont indiqué plusieurs responsables et spécialistes qui se sont rendus sur les lieux.

Selon le colonel Patrick Touron, directeur adjoint de l'Institut de recherches criminelles de la Gendarmerie française, interrogé par l'AFP, les experts français n'ont vu sur le site aucun corps entier, mais des corps profondément fragmentés, dont aucun n'est identifiable par des mesures classiques de médecine légale, de dentisterie légale, ni même d'empreintes digitales. Ils sont obligés de recourir à des analyses ADN pour pouvoir les identifier.

D'après le général Gilbert Diendiéré, deux experts de la Gendarmerie française sont arrivés jeudi à Ouagadougou pour procéder aux prélèvements ADN des proches des victimes du crash en vue de procéder à l'identification des restes des corps. Deux experts burkinabès - un ancien pilote et un mécanicien spécialiste du type d'avion qui s'est écrasé - ont de leur côté été dépêchés en France où ils vont se joindre à l'équipe qui a été constituée par les gouvernements malien, français et algérien pour, ensemble, commencer les travaux d'enquête, a-t-il expliqué. Depuis la localisation du site du crash, a-t-il précisé, le Burkina Faso a organisé 13 missions sur place, ce qui a permis à des proches de victimes d'y envoyer au moins une personne. L'avion, un McDonnell Douglas MD-83, était affrété par Air Algérie auprès de la société espagnole SwiftAir.

Les premiers restes humains rapatriés en France

Les premiers restes des victimes de l'accident du vol AH 5017 survenu le 24 juillet dernier au Mali sont arrivés avant-hier matin à Paris pour être analysés. C'est ce qu'a rapporté un communiqué du ministère français des Affaires étrangères. En vertu d'un accord entre les autorités maliennes, algériennes et françaises et avec l'assentiment des autres pays concernés, la France a été chargée de superviser le travail d'identification des victimes du crash qui a fait 116 morts dont 54 Français, 23 Burkinabès, 8 Libanais, 6 Algériens et 6 Espagnols. Ce n'est que le début d'un processus qui pourrait prendre des mois, voire des années. Mais l'enjeu est de taille: redonner une identité à chacun des restes humains retrouvés parmi les décombres de l'avion. Une équipe algérienne d'experts de la Gendarmerie nationale et de la police scientifique ratisse méticuleusement la zone du crash depuis plusieurs jours pour prélever ce qu'il reste des victimes. Le communiqué des autorités françaises parle «d'éléments organiques et biologiques».

Le Liban a fait parvenir des analyses ADN des proches des victimes

Compte tenu de la violence du crash, aucun corps n'a été retrouvé entier. Des analyses ADN seront donc nécessaires pour identifier une partie des passagers, en collaboration étroite avec les familles et les différents pays touchés par la catastrophe.

Le Liban a ainsi fait parvenir en France des échantillons ADN de parents de passagers libanais qui se trouvaient à bord du vol d'Air Algérie. Une fois ce long processus d'identification achevé, chaque pays devrait rapatrier les restes mortels de ses ressortissants. Parallèlement, le travail de déchiffrement et d'interprétation des boîtes noires a débuté, toujours à Paris, sous la responsabilité du Bureau d'enquête et d'analyse (BEA) pour la sécurité aérienne, chargé de déterminer les causes techniques du crash. Il sera assisté par des experts algériens, américains et espagnols. **A. Sofiane**

SOMMET USA – AFRIQUE DU 4 AU 7 AOUT

ABSENCE DE BOUTEFLIKA, AL SISSI ET MOHAMED VI

LE SOMMET Etats-Unis-Afrique prévu à Washington cette semaine va enregistrer finalement plusieurs défections des dirigeants africains invités par Barack Obama dont le Président algérien Abdelaziz Bouteflika, le Président Egyptien Al Sissi et le roi du Maroc Mohamed VI. Une cinquantaine de dirigeants africains ont été conviés par la Maison-Blanche qui n'a officiellement écarté que le Soudan, le Zimbabwe, l'Erythrée et la République centrafricaine.

Des médias américains ont rapporté que les dirigeants du Liberia et de la Sierra Leone, deux pays affectés par le virus Ebola, ont annulé leur voyage à Washington. Si Bouteflika ne peut se déplacer pour des raisons de santé et délègue le Premier ministre Abdelmalek Sellal pour le représenter, d'autres dirigeants, notamment, ont fait savoir qu'ils ne feront pas le déplacement aux Etats- Unis. Il en est ainsi du président égyptien Abdelfattah Al-Sissi et du roi du Maroc, Mohammed VI. «Le Président égyptien et le roi du Maroc ne se rendront pas au sommet», a déclaré à l'AFP un responsable de l'administration américaine, sans en donner les raisons.

Le Président égyptien avait été invité par Obama le 14 juillet dernier alors que tous les chefs d'Etat conviés ont reçu leur carton d'invitation au mois de mai 2014. La Maison-Blanche a donc changé d'avis à la dernière minute et décidé d'inviter Al-Sissi alors qu'il avait été, dans un premier temps, écarté suite à ce qui est qualifié de coup d'Etat mené en juillet 2013 contre le président islamiste élu Mohamed Morsi. Pour autant, le sommet Etats-Unis-Afrique semble d'ores et déjà compromis en raison de la situation à Ghaza, et les questions qui y seront débattues seront certainement «parasitées» par les échos des massacres perpétrés par Israël en Palestine, avec la bénédiction et l'aide en armement fourni par les Américains. En effet, les Américains participent activement au génocide des Palestiniens, armant Israël de matériels de guerre sophistiqués.

Les États-Unis ont confirmé qu'ils avaient réapprovisionné Israël en munitions, quelques heures après avoir fermement condamné l'attaque d'une école de l'ONU à Ghaza. Ils ont aussi approuvé d'octroyer en urgence 225 millions de dollars pour le Dôme de fer. Ainsi donc, les USA arment, financent et prêtent main-forte aux israéliens qui bombardent sans relâche depuis 26 jours Ghaza la martyre, rasant complètement des quartiers entiers, tuant presque 2 000 palestiniens et en blessant presque 10 000. Et pour continuer son génocide méthodique contre le peuple palestinien, usant de crimes de guerre et de crimes contre l'humanité, Israël a demandé aux États-Unis un réapprovisionnement ses stocks de bombes et de missiles.

Le Pentagone a immédiatement approuvé la demande. Pour sa part, le Sénat américain a approuvé à l'unanimité d'octroyer en urgence 225 millions de dollars pour le Dôme de fer, le système de défense antimissile israélien. Le texte doit maintenant être adopté par la Chambre des représentants, puis promulgué par le Président, ce qui ne devrait pas poser de problèmes. La requête a été faite par Israël il y a quelques jours. Les Etats-Unis financent ce projet de bouclier anti-missile depuis 2008. La décision avait été prise par Barack Obama, lors d'une visite par le sort des habitants de Sderot au nord de Ghaza : «Non seulement nous avons soutenu Israël dans son droit de se défendre, mais en termes très concrets par exemple en soutenant le programme du Dôme de fer qui a intercepté les roquettes tirées sur les villes israéliennes» a déclaré le Président américain.

Enfin cerise sur le gâteau, Barack Obama a déclaré vendredi dernier que les délégués africains, à l'instar des Algériens qui prendront part au premier sommet Etats-Unis-Afrique prévu la semaine prochaine à Washington, seront soumis à un dépistage du virus Ebola. **Hocine Adryen**

IL SERA ACCOMPAGNÉ DE YOUSFI, BOUCHOUAREB ET ABDELKADER MESSAHEL

Sellal représentera l'Algérie au sommet USA-Afrique

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelaziz Bouteflika, a chargé le Premier ministre Abdelmalek Sellal de le représenter au Sommet USA-Afrique, qui se tiendra à Washington du 4 au 7 août 2014, indique un communiqué des services du Premier ministre. Ce sommet, qui accueillera une cinquantaine de chefs d'Etat et de gouvernement africains, abordera plusieurs thèmes, notamment les questions liées à la gouvernance, au développement et à la sécurité. Il sera précédé d'un forum économique qui regroupera plusieurs opérateurs économiques importants. Sellal sera accompagné du ministre de l'Energie, Youcef Yousfi, du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdeslam Bouchouareb, et du ministre délégué chargé des Affaires maghrébines et africaines, Abdelkader Messahel.

R. N.

CNMA

Le chiffre d'affaires en hausse en 2013

LA CAISSE nationale de mutualité agricole (CNMA) a réalisé une progression conséquente du chiffre d'affaires de ses banches assurances avec une hausse de 22% en 2013 par rapport à 2012, selon le bilan de cette compagnie.
Au titre de l'exercice 2013, la CNMA «a enregistré une évolution positive, avec une tendance haussière de l'ordre de 22% par rapport à 2012», qui a connu une croissance de 17% comparativement à l'année précédente, selon le bilan de la CNMA.
«Grâce au maintien de sa position de leader dans les branches agricoles, la CNMA détient désormais une part de 81% dans le secteur avec une évolution de 15%, ce qui lui a permis de se positionner à la première place», a-t-on souligné. L'année 2013 s'est également soldée par une évolution remarquable du résultat de cette Caisse en atteignant 121,75 millions de dinars contre 13,738 millions de DA en 2012, soit un bond de 786% correspondant à une progression de 108,011 millions de DA.
En parallèle, le total du bilan de la CNMA a atteint 13,43 milliards de DA en 2013 contre 11,29 milliards l'année précédente.
«La hausse du chiffre d'affaires, conjuguée au développement de nos offres et initiatives commerciales adaptées à notre sociétariat, ainsi qu'à une politique de souscription maîtrisée et une maîtrise de la gestion du risque agricole, a permis à la Caisse de maintenir la bonne qualité de son portefeuille et d'améliorer ses résultats» a encore indiqué la CNMA.
D'autre par, la CNMA a déployé d'importants efforts qui lui ont permis, en 2013, d'atteindre un taux de règlement de l'ordre de 70%.
Cela «reflète une performance et une bonne maîtrise de la sinistralité, malgré la conjoncture liée aux aléas climatiques dont principalement la grêle, qui a sévi sur un bon nombre de wilayas durant cette année 2013», a noté la même source. La CNMA dispose actuellement d'un réseau de 66 caisses régionales (CRMA) et de 367 bureaux locaux répartis sur le territoire national.

R. N.

TIZI OUZOU

Cinq individus arrêtés pour trafic de stupéfiants

LES FORCES de police de la 5e sûreté urbaine de Tizi Ouzou ont interpellé, en fin de semaine écoulée, cinq individus en possession de psychotropes et d'armes blanches, a indiqué un communiqué de la sûreté de wilaya de Tizi Ouzou.
C'est lors d'un contrôle routier opéré sur deux véhicules en stationnement sur la RN 12 reliant Tizi Ouzou à Alger que les concernés ont été appréhendés en possession de 124 comprimés de psychotropes et quatre armes blanches.
Présentés devant le parquet de Tizi Ouzou pour association de malfaiteurs, détention et commercialisation de psychotropes et stupéfiants et détention d'armes blanches sans motif légal, deux prévenus ont été mis en détention préventive tandis que les trois autres ont été cités à comparaître.

A. D.

EN HAUSSE AU PREMIER SEMESTRE

La facture d'importation de blé établie à 1,2 milliards de dollars

En hausse de 15,16 %, les achats nationaux en blé tendre et dur auprès des marchés mondiaux ont atteint 3,655 millions de tonnes (Mt) au 1er semestre 2014, contre 3,173 millions de tonnes durant la même période de l'année dernière, selon le Centre national de l'informatique et des statistiques (CNIS) des douanes.



DR

La facture d'importations de ces quantités de blé durant la période considérée a connu une légère augmentation de 1,46 % en passant à 1,20 milliard de dollars, contre 1,18 milliard de dollars durant le 1er semestre de 2013. Les plus grosses dépenses concernent le blé tendre, établis à 809,58 millions de dollars, pour une quantité de 2,673 millions de tonnes.
Quant aux importations du blé dur, elles ont atteint 386,88 millions de dollars pour un volume de 981 952 tonnes.
Affectée par la sècheresse qui a persisté tout au long de l'année, la production céréalière de la campagne 2013-2014 a considérablement chuté à près de 30 millions de quintaux (qx), selon les prévisions du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Abdelouahab Nouri.
La production de la campagne en cours serait ainsi inférieure de 35 % à celle de la saison précédente qui s'était établie à 49,1 millions de quintaux. «On aurait souhaité réaliser 50 millions de quintaux (une moyenne enregistrée durant les quatre dernières années), mais le stress hydrique qu'a connu le pays durant les mois d'avril et de mai a pesé beaucoup sur la faiblesse des rendements», a-t-il déclaré en marge de la clôture de la session de printemps du Sénat.
Les importations prévues pour toute l'année devraient atteindre six millions de tonnes, selon les prévisions du Conseil international des céréales (CIC), contre 6,6 millions de tonnes en 2013.
Malgré cette prévision de baisse, les importations de l'Algérie en or jaune restent importantes et la classent au même rang que le Japon en cinquième plus gros importateur mondial de blé après l'Egypte avec 10 millions de tonnes (mt), les pays de l'ex-URSS (y compris la Russie et le Kazakhstan) avec 7,4 mt, l'Indonésie (7,2 mt) et l'Europe (6,3 mt) et le Brésil (6,2 mt).
En Afrique,s où les importations globales devraient atteindre 42,4 millions de tonnes, le CIC place l'Algérie en deuxième position après l'Egypte.
Mais à l'échelle maghrébine où la consommation annuelle de blé tendre et dur dépasse 17 mt, l'Algérie figure en tête de liste des pays importateurs dans la région, précédant le Maroc dont les quantités d'importation devraient s'établir à 3 mt cette année, contre 3,9 millions de tonnes en 2013.

Z. M.

UNIVERSITÉ DE BEJAÏA

330 agents pour l'inscription des nouveaux bacheliers

DÉBUT des inscriptions définitives des nouveaux bacheliers hier matin au campus Aboudaoua, à l'université Abderrahmane-Mira de Bejaïa. Pas moins de 330 agents ont été mobilisés pour mener à terme cette opération qui va durer une semaine, soit jusqu'à 7 du mois courant. Ils sont 6509 nouveaux bacheliers affectés à l'université de Bejaïa sur les 9693 nouveaux bacheliers issus de la wilaya de Bejaïa.
De nombreuses salles et amphithéâtre ont été ouverts et équipés de postes pour l'inscription des nouveaux venus. Vers 8h30, ils étaient 74 nouveaux étudiants qui ont effectué leur inscription et à 10h ils étaient 300 à avoir effectué leur inscription, soit en l'espace de 2heures de temps seulement selon le vice-recteur chargé de la pédagogie M. Ait Moukhtar.
L'opération avance rapidement et les étudiants sont très bien accueillis, en témoignent de nombreux bacheliers présents hier au campus Aboudaoua.
Les formalités d'inscription consistent en la vérification des dossiers, le payement des frais d'inscription ainsi que le scannage de la photo, etc. avant le dépôt final. «Une très bonne organisation a caractérisé ce premier jour», peut-on constater sur place et les étudiants étaient très contents des conditions mises en place pour eux.
Des moyens de transport ont été mis à la disposition des nouveaux bacheliers qui peuvent prendre le Cous depuis la gare routière jusqu'au campus Aboudaoua tout au long des journées d'inscription. «Les nouveaux bacheliers résidants loin de Bejaïa sont hébergés à la cité U Iryahen, entre autres, et transportés par le Cous jusqu'à ce qu'ils terminent leur inscription», nous dit-on.

N. Bensalem

EDUCATION NATIONALE

Près de 24 000 postes d'emploi créés cette année

LE SECTEUR de l'éducation a bénéficié cette année d'environ 24 000 postes d'emploi répartis sur les trois paliers, et ce, en fonction des besoins exprimés par les wilayas, a indiqué un communiqué du ministère de l'Education nationale. «Le secteur de l'éducation a bénéficié cette année de 23 931 postes qui se répartissent comme suit : primaire 14 694, moyen 6 256 et le secondaire 2 981», lit-on dans le communiqué. Le ministère a précisé que la gestion de l'opération de recrutement a été menée selon une vision «prospective», dans le but d'»éviter le renouvellement avec les pratiques antérieures». «Les postes des enseignants concernés par la retraite ont été mis également à concours», a ajouté la même source, qui a expliqué que l'étude des dossiers obéit à des critères préalablement établis de concert avec les services de la fonction publique. D'ailleurs, il est souligné, à ce propos, que pour assurer une bonne gouvernance, la tutelle compte dans l'avenir, généraliser le mode d'inscription sur le site Internet sur l'ensemble des directions de wilaya.
Par ailleurs, le ministère de l'Education a rappelé que la publication des résultats des concours prévue le 30 juillet dernier, a été reportée au 6 août à cause, a-t-on expliqué, de la lourdeur de la tâche liée à l'étude des dossiers. Sur un autre plan, il est signalé que le premier séminaire de formation pédagogique est prévu durant la période du 15 au 30 août dans les différents centres retenus pour la formation.

S. T.

FÊTE DU TRÔNE DU MAROC

Les Algériens boudent la réception donnée par l'ambassadeur à Alger

LA RÉCEPTION organisée avant-hier à l'ambassade du Maroc à Alger, à l'occasion de la fête du Trône, a été largement boycottée par les officiels algériens. Aucun ministre algérien n'aurait assisté à la réception donnée à sa résidence officielle, par l'ambassadeur du Maroc à Alger, à l'occasion de la célébration de la fête du Trône, Seul un fonctionnaire du ministère des Affaires étrangères, a répondu présent à la réception marocaine. L'ambassadeur marocain a dû se contenter également, d'un nombre réduit de certains responsables à la retraite pour la fête qu'il a donnée.

ACCÈS AU LOGEMENT LPP

Les nouvelles conditions connues

LES CONDITIONS et les modalités d'acquisition d'un logement promotionnel public (LPP) ont été publiées samedi au Journal officiel. Pour avoir accès au logement LPP, le postulant ne doit pas posséder une «propriété» à usage d'habitation ou un lot de terrain à bâtir, ni lui ni son conjoint. Il ne doit pas avoir bénéficié d'une «aide financière de l'État pour la construction ou l'acquisition d'un logement». Le niveau de revenus du demandeur doit être «supérieur à six (6) fois et inférieur ou égal à douze (12) fois le salaire national minimum garanti», soit entre 108 000 et 216 000 Dinars. Pour ce qui est des «modalités de vente», le postulant souhaitant acquérir un logement LPP doit faire sa demande sur un imprimé-type auprès du promoteur désigné. Le formulaire est délivré uniquement aux postulants éligibles retenus. L'acte de vente est établi «à la date d'achèvement de la construction et le paiement par le bénéficiaire des sommes dues». La propriété du logement n'est transférée au demandeur que lors du règlement de la totalité du prix du logement.

PROCÈS KHALIFA

Fixé au mois d'octobre

LE PROCÈS en appel d'Abdelmoumène Khalifa est fixé au mois d'octobre au tribunal criminel de Blida. Le procès sera conduit par maitre Antar Menouar, mais cette fois-ci en présence du principal accusé, l'ex golden Boy, jugé la première fois par contumace. Et à ce titre sera entendu en qualité de témoin. Le tribunal criminel de Blida aura aussi à connaitre du cas de 75 personnes condamnées à des peines diverses lors du premier procès en 2007. Six d'entre elles sont toujours en détention. Pour rappel, le procureur du tribunal de Nanterre en France a requis contre Abdelmoumène Khalifa en juin dernier une peine de trois ans, en attendant le verdict qui sera rendu au mois d'octobre.

CRASH DE L'AVION D'AIR ALGÉRIE AU MALI

Les salafistes ont boycotté la prière de l'Absent

LES SALAFISTES, qui pour la plupart, obéissent à un mot d'ordre, ont précipitamment quitté les mosquées au moment où les imams allaient enchaîner sur une prière de l'absent dédiée à la mémoire des victimes algériennes du crash du vol Ah 5017. Au mépris de la douleur des familles, ces salafistes, considérant peut être cette prière comme «Bidaâ», ont une nouvelle fois choisi de se singulariser. En l'absence des corps, et en accord avec les familles, les autorités religieuses ont convenu d'effectuer cette prière. Pour rappel, le ministère des Affaires religieuses a ordonné à tous les imams de prononcer une prière de l'absent pour permettre aux proches des victimes du crash de l'avion de Swiftair, affrété par Air Algérie, qui s'est écrasé il y a une semaine dans le nord du Mali de faire leur deuil

LE BALCON DU JI





DIXIT...

Ramtane Lamamra, ministre des Affaires étrangères :
«Les développements graves de la situation sécuritaire en Libye préoccupent au plus haut point l'Algérie.»

Saïd Tiamouimine, SG du syndicat UGTA d'Air Algérie :
«Le certificat de navigabilité de l'avion (qui s'est crashé au Mali) a été délivré par une autorité européenne sévère en la matière.»

Loth Bonatiro, expert en astrophysique et géophysique :
«Nous avons dit que les séismes qu'a connu le monde et l'Algérie en 2003 allait se reproduire après une dizaine d'années».

Mohamed Raouraoua, président de la FAF :
«Cela fait 5 ans que la FAF ne reçoit aucun centime de l'Etat. La FAF est autonome financièrement.»

«COUP DE GUEULE»

ABDELOUAHAB NOURI, MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DU DÉVELOPPEMENT RURAL :

«Cette année, la production céréalière devrait s'établir à plus de 30 millions de quintaux. On aurait souhaité réaliser 50 millions de quintaux, une moyenne enregistrée durant les quatre dernières années, mais le stress hydrique qu'a connu le pays durant le mois d'avril et de mai a pesé beaucoup sur la faiblesse des rendements.»

COOPÉRATION SÉCURITAIRE

L'Algérie et l'Egypte se préparent sérieusement à faire face à Daach

L'ALGÉRIE ET L'EGYPTE se préparent sérieusement à faire face à toute éventualité de l'apparition de Daach en Libye, ainsi qu'aux menaces terroristes, qui guettent les frontières. Une commission sécuritaire paritaire composée de hauts officiers des renseignements des deux pays vient d'être installée. La commission se prépare actuellement à une réunion de coordination qui se tiendra prochainement pour parer à toute menace sécuritaire et de tenter de calmer la situation en Libye qui risque réellement une guerre civile. Les rapports sécuritaires, restés top secret à ce jour, affirment l'importance et la nécessité d'une intervention militaire algérienne en Libye. Toujours selon ces rapports, l'intervention algérienne n'est qu'une question de temps, en affirmant également que l'Algérie est déjà présente en Libye par ses services de renseignement et sécuritaires qui poursuivent pour le moment les émirs d'Al Qaîda en Libye. Les rapports de sécurité alertent également sur l'influence du califat et l'introduction des éléments d'Al Qaîda dans de nouveaux pays comme l'Egypte. Selon un autre rapport d'expertise, l'Algérie pourrait, en cas d'urgence, mener des opérations discrètes en utilisant des avions.

CAN 2017

L'Algérie prête à palier la défection de la Lybie

LE PRÉSIDENT de FAF, Mohamed Raouraoua a indiqué hier qu'en cas de retrait de la Libye pour l'organisation de la phase finale de la coupe d'Afrique des Nations de 2017, l'Algérie pourrait l'abriter. Prévue en Libye, la CAN 2017 n'est encore pas totalement certaine de se dérouler dans ce pays eu égard au contexte sécuritaire auquel est confronté depuis plusieurs mois. Dans le cas où le pays organisateur, la Libye, de la coupe d'Afrique des nations 2017 viendrait à se retirer, l'Algérie aura cet honneur de la remplacer.

TOURISME EN TUNISIE

Lancement demain de la campagne de promotion



LA DIRECTRICE GÉNÉRALE de l'Office national du tourisme tunisien (ONTT), Wahida Djait, a annoncé vendredi, le lancement d'une campagne de promotion à destination des touristes algériens. Cette campagne débutera demain 4 août et se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, et ce afin d'accompagner les deux pics de fréquentation attendus. Cette campagne prévoit la mise en place de plusieurs dispositifs visant à améliorer l'accueil des touristes algériens se rendant en Tunisie. Les équipes d'accueil des passages frontaliers de Melloula et Babouche, qui assurent plus de 80% du flux des Algériens se rendant en Tunisie par la route, vont être renforcés. Des espaces d'information permettront d'orienter et de conseiller les touristes algériens seront mis en place. Au niveau des aéroports d'Alger et de Tunis, un accueil personnalisé des Algériens sera assuré conjointement par l'ONTT et la compagnie Tunisair. Entre le 1er janvier et le 20 juillet 2014, plus de 509 000 Algériens ont passé des vacances en Tunisie, ce qui correspond à une hausse de 26% par rapport à la même période en 2013, et ce malgré un léger décrochage en juillet dû au ramadhan. L'ONTT espère donc atteindre le seuil d'un million de touristes algériens accueillis en Tunisie d'ici la fin de l'année.

MALADE ET EN ATTENTE D'UNE PRISE EN CHARGE PAR L'ETAT

L'escrimeuse Nour El Houdda entrevoit le bout du tunnel

LA JEUNE escrimeuse algérienne Nour El Houda Heddaoui que la maladie a éloigné des compétitions, a finalement pu bénéficier d'une prise en charge à l'étranger. Souffrant de la maladie d'Hodgkin (cancer des ganglions), la sportive âgée de 16 ans a subi le 30 juillet dernier sa première cure de chimiothérapie à l'hôpital de la Pitié Salpêtrière. Nour El Houdda avait subi une opération chirurgicale ratée en Algérie. L'athlète s'était retrouvée dans l'obligation de quitter le pays pour se soigner en France. Mais elle n'avait pas les ressources pour le faire. Désemparée, elle a sollicité l'aide de l'État via les réseaux sociaux. «Moi aussi j'ai représenté le drapeau national quand j'étais en bonne santé. Et maintenant que je suis malade, ne mériterais-je pas une toute petite considération ?», avait-elle déclaré. Ce message avait déclenché une grande mobilisation de la part des internautes qui ont tenu à exprimer leur soutien à la jeune fleurettiste.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية والمنازعات

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم156/88المؤرخ في08 جوان1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها.
- نظرا للقرار رقم 2847 المؤرخ في 29 أكتوبر 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق،
- بناء على رسالة السيد رئيس دائرة الرمشي رقم 1951 المؤرخة في 03 جوان 2014،

-02-

قرار رقم 2017 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز تزويد مناطق الفحول و المقامات بلدية الفحول بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014

المادة 02: يعين السيد حمودي محمد كمحافظ محقق ببلدية الفحول.

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:

- إستمار أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي البلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مغلف الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلصاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 ما إلى 12 سا و من 13 سا إلى 16 سا ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام لولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية ،مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة الرمشي، رئيس المجلس الشعبي لبلدية الفحول، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية والمنازعات

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014
الملخص التخليص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من إجل إنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الإدارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها،
- نظرا للقرار رقم 1426 المؤرخ في 29 ماي 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لعرائض مديرية الأشغال العمومية رقم 961 المؤرخة في 25 سبتمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1731 المؤرخة في 24 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية الموارد المائية رقم 1138 المؤرخة في 07 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لعرائض مديرية المصالح الفلاحية رقم 1145 المؤرخة في 02 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض محافظة الغابات رقم 1056 المؤرخة في 13 أوت 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض مديرية الحماية المدنية رقم 2788 المؤرخة في 04 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الإتصال رقم 123 المؤرخة في 16 جوان 2013،
- نظرا لعرائض مديرية النقل رقم 13414 المؤرخة في 25 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لعرائض رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور رقم 1106 المؤرخة في 04 نوفمبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

-02-

قرار رقم 2016 مؤرخ في 01 جويلية 2014 المتضمن التهيئ بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل انجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي.

المادة 02: تقام نهائيا القنوات الباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من المباحات المماثلة كما تكون قنوات الغاز فوق الأملاك المجاورة الوسيطة بإتباع الرسم الأكثر عقلانية في الأقل خسارة.

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الارتفاقات بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية حائل للملاك في ممارسة حق ملكيتهم.

المادة 04: تعين على الشركة صاحبة المشروع أن تخزم وتخيق كل التدخلات و التوصيفات المدونة على الوسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و البيئية و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تخفر الصيغة الملائمة.

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقة كرزوطة بلدية القور بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات الناجمة التي تنسب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات النقدية الملاك المتضررين منه .

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تثمين و تقييم كل الخسائر التي تسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك القطع الأرضية و التي يقع على عاتقها كل تعويض نقدي ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التنظيم و الشؤون العامة مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية ،مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير السكن، مدير الحجزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة سبدو، رئيس المجلس الشعبي لبلدية القور ، كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014
المتضمن الترخيص بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع لتزويد منطقتي علوية و تاسيلت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المصادقة لمشروع قرار
رقم: 2231 في: 29 جوان 2014

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى الأمر رقم 156/88 المؤرخ في 08 جوان 1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 29/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتعلق بالتهيئة العمرانية و التعمير المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز خاصة المواد 161،159، 162 منه،
- بمقتضى القانون رقم 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- نظرا للقرار رقم 1718 المؤرخ في 30 جوان 2013 المتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية ،
- نظرا لمراسلة مديرية الأشغال العمومية رقم 538 المؤرخة في 22 ماي 2013 ،
- نظرا لمراسلة مديرية التعمير و الهندسة المعمارية و البناء رقم 1085 غير المؤرخة المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية الموارد المائية رقم 1025 المؤرخة في 13 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة ،
- نظرا لمراسلة مديرية المصالح الفلاحية رقم 1907 المؤرخة في 10 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة محافظة الغابات رقم 859 المؤرخة في 16 جويلية 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لمراسلة مديرية الحماية المدنية رقم 2569 المؤرخة في 23 ماي 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،
- نظرا لرسالة مديرية البريد و تكنولوجيات الإعلام و الإتصال رقم 162 المؤرخة في 08 جوان 2013،
- نظرا لرسالة مديرية النقل رقم 20848 المؤرخة في 17 أكتوبر 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة.
- نظرا لمراسلة رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي رقم 1281 المؤرخة في 27 جوان 2013 المتضمنة الرأي بالموافقة،

-02-

قرار رقم 2015 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن الترخيص بممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل إنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسيلت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يرخص للشركة الوطنية للكهرباء و الغاز بممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية للعقارات و الحقوق العينية التي تشكل أرضية مشروع تزويد منطقتي تاسيلت و علوية بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي .

المادة 02: تقام نهائيا التمورات الباطنية داخل الأرض غير المبنية والتي لا تحيط بها أسوار أو غيرها من السوليجات المماثلة كما تكون قنوات المرور فوق الأملاك المجاورة الوسيطة بإيقاع الرسم الأكثر عقلانية و الأقل خسارة .

المادة 03 : لا يترتب على ممارسة حق الإرتفاق بوضع القنوات فوق أرض مبنية و غير مبنية عائق للملاك في ممارسة حق ملكيتهم .

المادة 04: يتعين على الشركة صاحبة المشروع أن تحترم وتطبق كل التحفظات و التوصيات المدونة على الرسائل المشار إليها أعلاه المرفقة للقرار أثناء القيام بالأشغال و ممارسة الأنشطة التي يخولها لها القانون و إحترام الشروط التقنية و القانونية المعمول بها في هذا المجال.

المادة 05 : يمنع تمرير قنوات الغاز عبر الأماكن الثقافية و التهيئة و المقابر و يجب على الشركة المعنية أن تبحث و تختار الصيغة الملائمة .

المادة 06 : تتحمل شركة سونلغاز المكلفة بإنجاز مشروع تزويد منطقتي علوية و تاسيلت بلدية سيدي العبدلي بالغاز الطبيعي كل الخسائر و التعويضات الناتجة التي تتسبب فيها أثناء إنجاز هذا المشروع و كذا التعويضات الناتجة للملاك المتضررين منه.

المادة 07: يجب على شركة سونلغاز تقدير و تقييم كل الخسائر التي تتسبب فيها أثناء إنجاز المشروع لملاك قلتح الأرضية و التي يتم على علاتها كل تعويض نقدي ناتج عن هذه الخسائر.

المادة 08: يكلف السادة الأمين العام للولاية، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني، مدير التكلفين و الشؤون العامة مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية والبناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، مدير المكلف، مديرة التجهيزات العمومية،محافظ الغابات، مدير الحماية المدنية، مدير البيئة، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة بن سكران رئيس المجلس الشعبي لبلدية سيدي العبدلي ، كل فيما يخصه،بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

Le Jeune Indépendant du 03/08/2014/ANEP N° 137140

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
مكتب نزع الملكية و المنازعات

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014
يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سقي بالغاز الطبيعي.

ولاية تلمسان
مديرية التنظيم و الشؤون العامة
مصلحة الشؤون القانونية و المنازعات
تأشيرة المصادقة لمشروع قرار
رقم: 17 في: 2014 جوان

إن السيد والي ولاية تلمسان

- بمقتضى الأمر رقم156/88المؤرخ في08 جوان1988 المتضمن قانون العقوبات المعدل والمتمم لاسيما المواد رقم455- 458
- بمقتضى الأمر رقم 58/75 المؤرخ في 26 جوان 1975 المتضمن القانون المدني المعدل و المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 09/84 المؤرخ في 04 فبراير 1984 المتضمن التنظيم الإقليمي للبلاد،
- بمقتضى القانون رقم 25/90 المؤرخ في 18 نوفمبر 1990 المتضمن التوجيه العقاري المعدل و المتمم بالأمر رقم 26/95 المؤرخ في 25 سبتمبر 1995 ،
- بمقتضى القانون رقم 30/90 المؤرخ في 01 ديسمبر 1990 المتضمن قانون أملاك الدولة المعدل و المتمم ،
- بمقتضى القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى القانون رقم 04/98 المؤرخ في 15 جويلية 1998 المتعلق بحماية التراث الثقافي،
- بمقتضى القانون رقم 01/02 المؤرخ في 05 فبراير 2002 المتعلق بالكهرباء و توزيع الغاز بواسطة القنوات،
- بمقتضى القانون رقم 10/03 المؤرخ في 19 جويلية 2003 المتعلق بحماية البيئة ،
- بمقتضى القانون 10/11 المؤرخ في 22 جوان 2011 المتعلق بالبلدية،
- بمقتضى القانون رقم 07/12 المؤرخ في 21 فبراير 2012 المتعلق بالولاية،
- بمقتضى المرسوم الرئاسي المؤرخ في 24 أكتوبر 2013 المتضمن تعيين السيد ساسي أحمد عبد الحفيظ واليا لولاية تلمسان،
- بمقتضى المرسوم رقم 411/90 المؤرخ في 22 ديسمبر 1990 المتعلق بالإجراءات المطبقة في مجال إنجاز منشآت الطاقة الكهربائية و الغاز و تغيير أماكنها بالمرافق،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 186/93 المؤرخ في 27 جويلية 1993 المحدد لكيفيات تطبيق القانون رقم 11/91 المؤرخ في 27 أفريل 1991 المحدد للقواعد المتعلقة بنزع الملكية من أجل المنفعة العمومية المتمم،
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 215/94 المؤرخ في 23 جويلية 1994 المحدد لأجهزة و هيئات الإدارة العامة للولاية.
- بمقتضى المرسوم التنفيذي رقم 265/95 المؤرخ في 06 سبتمبر 1995 الذي يحدد صلاحيات مصالح التقنين و الشؤون العامة و الادارة المحلية و قواعد تنظيمها و عملها .
- بناء على رسالة السيد مدير الطاقة والمناجم رقم 1700 المؤرخة في 29 ماي 2014،

-02-

قرار رقم 2008 مؤرخ في 01 جويلية 2014 يتضمن فتح تحقيق عمومي لممارسة حق الارتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سقي بالغاز الطبيعي.

باقتراح من السيد مدير التنظيم والشؤون العامة

يقرر

المادة الأولى: يفتح تحقيق عمومي لممارسة حق الإرتفاق للمنفعة العمومية من أجل تزويد منطقة آلة سقي بالغاز الطبيعي لمدة 60 يوما إبتداء من تاريخ 03 أوت 2014 إلى 23 أكتوبر 2014 .

المادة 02 : يعين السادة المبينين أدناه كمحافظين محققين على النحو التالي:

قازي عبد الله	مديرية المصالح الفلاحية	بلدية تيرني بني هديل
خالد وليد عبد الله مقداد	مديرية الأشغال العمومية	بلدية منصورة

يقوم المحافظ المحقق بالمهام التالية:

- إشعار أصحاب الملكية و الحقوق العينية أو المخصص لهم أو غيرهم من ذوي الحقوق أو المصلحة المعنية.
- استدعائهم للإدلاء بملاحظاتهم و آرائهم.
- تدوين كل الملاحظات و الاعتراضات إن اقتضى الأمر المقدمة من طرف المواطنين على سجل التحقيق.
- إيداع الملف بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية من طرف المحافظ المحقق خلال ثمانية (08) أيام إبتداء من تاريخ انتهاء مدة التحقيق.

المادة 03: يضع المحافظ المحقق الوثائق الضرورية وكذا سجل و مخطط الوضعية على مستوى البلدية.

المادة 04: يتم إلصاق هذا القرار بمقر البلدية قبل 15 يوم من بداية فتح التحقيق و خلال فترة التحقيق.

المادة 05: يجب على المحافظ المحقق الحضور بمقر المجلس الشعبي للبلدية المعنية كل يوم من الساعة 08 سا إلى 12 سا و من 13 سا إلى 16 سا ما عدا أيام العطل القانونية و إبداء رأيه كتابيا عند نهاية مدة التحقيق على الصفحة الأخيرة من السجل.

المادة06: يلزم المحافظ المحقق بإيداع ملف التحقيق بعد نهاية المدة المحددة قانونا على مستوى مديرية التنظيم و الشؤون العامة.

المادة 07: يكلف السادة الأمين العام للولاية، مدير التنظيم و الشؤون العامة، رئيس الأمن الولائي، قائد مجموعة الدرك الوطني مدير الطاقة و المناجم، مدير الموارد المائية، مدير الأشغال العمومية مدير أملاك الدولة، مدير التعمير و الهندسة المعمارية و البناء، مدير مسح الأراضي، مدير الحفظ العقاري، مدير المصالح الفلاحية، مدير الضرائب، أمين الخزينة الولائية، رئيس دائرة منصورة ، رؤساء المجالس الشعبية للبلديات منصورة، تيرني بني هديل كل فيما يخصه بتنفيذ هذا القرار الذي سينشر في مجموعة العقود الإدارية للولاية.

الوالي

Le Jeune Indépendant du 03/08/2014/ANEP N° 137121

MARSA EL-HADJADJ (ORAN)

Un taxi clandestin agressé par cinq assaillants

UN TRANSPORTEUR clandestin âgé de 36 ans a été sollicité par un inconnu pour le conduire à bord de son véhicule du centre-ville de Mersa-El-Hadjadj vers Hassi-Mefsoukh. Arrivés à l'entrée de la ville de Hassi-Mefsoukh, le chauffeur a été agressé par son client avec la complicité de quatre acolytes qui l'attendaient sur les lieux à bord d'un véhicule, pour ensuite le déposséder, sous la menace de couteaux, de son véhicule avec ses documents et prendre la fuite.
Le même jour à 13 heures, après diffusion des recherches, le véhicule signalé des agresseurs a été immobilisé au centre-ville de la localité. Il s'est avéré que le véhicule utilisé dans l'agression est la propriété d'une agence de location de voitures à Gdyel. Le conducteur, âgé de 25 ans, a été interpellé alors que ses acolytes (identifiés) ont réussi à prendre la fuite.
Poursuivant les investigations, les gendarmes enquêteurs renforcés par ceux de la Section de sécurité et d'intervention du groupement ont récupéré le véhicule volé à Gdyel. Une enquête est ouverte par la brigade de gendarmerie de Hassi-Mefsoukh.

TRAFIC DE STUPÉFIANTS À M'SILA

4 kg de drogue cachés dans une voiture

AGISSANT sur renseignements, les gendarmes de la brigade d'El-Hamel assistés de ceux de la Section de sécurité et d'intervention ont interpellé dans la commune d'El-Hamel une personne à bord d'un véhicule léger en possession de trois (03) kg et 946 grammes de kif traité. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade d'El-Hamel.

TIPASA

20 kg de kif rejetés par la mer

AGISSANT sur renseignements, les gendarmes de la brigade territoriale de Tipasa ont récupéré un sac renfermant 20 kg de kif traité, rejeté par les vagues à la plage El-Beldj, commune de Tipasa. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Tipasa.

CONTREBANDE

3 000 litres de carburant saisis à la frontière ouest...

LES GARDES-FRONTIÈRES de Bab El-Assa et de Sidi Boudjenane (Tlemcen) ont récupéré, lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3 000 litres de carburant abandonnés par des contrebandiers.

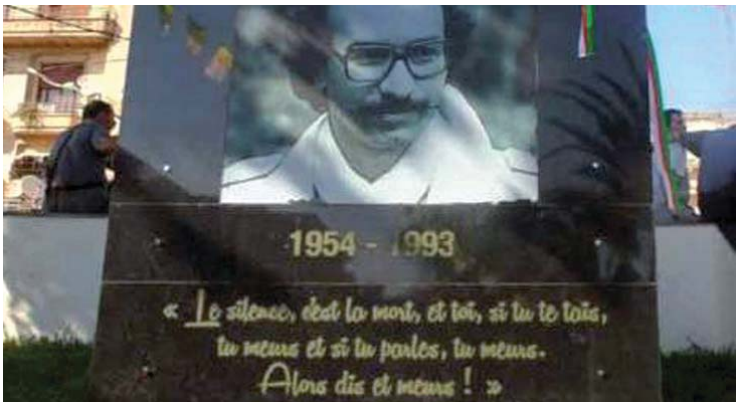
... et 4 020 à la frontière est

LES GARDES-FRONTIÈRES de Bouchebka (Tébessa) et les gendarmes de la brigade de Sid-Fredj (Souk Ahras) ont récupéré lors de patrouilles sur la bande frontalière, 3 véhicules légers, une motocyclette, 12 quintaux de rond à béton, 48 cartouches de pétards et 4 020 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers.
Un contrebandier arrêté à Relizane
Lors d'un service de police de la route sur la RN 23 reliant Relizane à Tiaret, au lieu-dit Ouled Souid, commune de Zemmoura, les gendarmes de la brigade de Dar Ben Abdellah ont interpellé une personne à bord d'un camion équipé d'un réservoir supplémentaire pour la contrebande de carburant. Une enquête est ouverte par les gendarmes de la brigade de Dar Ben Abdellah.

TIZI OUZOU

Le jardin Tahar-Djaout inauguré

Le très beau jardin fleuri baptisé au nom de feu Tahar Djaout, qui se situe devant le tribunal de Tizi-Ouzou, été inauguré par le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouaghzi, jeudi dernier en milieu d'après-midi.



Etaient présents à la cérémonie inaugurale, en sus des membres de la famille de l'illustre journaliste écrivain assassiné par les hordes terroristes, de hauts responsables de la wilaya, des élus, à l'instar des sénateurs Mohamed Ikherbane, du Dr Moussa Tamardataza, du premier magistrat de la commune de Tizi Ouzou, de Ouhab Aït Menguellet, des proches amis du défunt, comme Nourredine Aït Hammouda, sans oublier les représentants de la société civile et les nombreux citoyens amoureux des espaces verts. Respectueux des formes traditionnelles, Abdelkader Bouaghzi a préféré couper le fameux ruban aux couleurs nationales avec les membres de la famille du défunt. Ce geste a été accompagné de vives ovations.
Le wali, qui a fait l'éloge du défunt, a rappelé que Tahar Djaout a été assassiné pour ses idées, lesquelles reposaient sur l'amazighité et l'algérianité, la démocratie et les droits de l'homme ainsi que la modernité et le progrès. Le wali a tenu à préciser que le jardin en question vient s'ajouter aux nombreux espaces verts déjà existants. Et d'ajouter que ces espaces verts entrent dans le cadre de la politique de l'Etat œuvrant à la détente et au bien-être du citoyen.
Pour sa part, le président d'APC de Tizi-Ouzou a assuré que, durant son mandat, les sites réservés aux espaces verts ne seront en aucun cas envahis par le béton. Au sujet du jardin Tahar-Djaout, Ouhab Aït Menguellet a affirmé que celui-ci constitue désormais la fierté de ses administrés. Quant à Nourredine Aït Hammouda, ce dernier a parlé de son défunt ami Tahar Djaout avec beaucoup d'émotion. Le fils du colonel Amirouche a révélé, pour sa part, qu'il suppliait son ami de quitter son milieu professionnel dans l'Algérois, pour d'autres lieux comme Azeffoun, et ce le temps que les choses se calment un peu. «Tahar, mon ami, n'a pas voulu m'écouter «, poursuit Nourredine Aït Hammouda, la mine triste. Une tristesse soudainement ravivée par un douloureux souvenir.
Pour en revenir au jardin, celui-ci a des palissades faites de marbre. L'intérieur même des palissades, rempli de terre, est gazonné et garni de roses. Au centre, un bassin dont l'eau jaillit grâce à un mécanisme électrique. Plus bas, un énorme panneau vitré à l'intérieur duquel est exposé, en grand format, le portrait du défunt.
Sans exagérer, le jardin Tahar-Djaout est une œuvre architecturale. Elle a été réalisée par l'EGC, une entreprise étatique. Le coût de l'œuvre est de 30 millions de dinars.
Le délai de réalisation de l'ouvrage a été de deux mois alors qu'il avait été accordé au maître d'ouvrage un délai de trois mois.
Les travaux ont été effectivement achevés le 3 juillet dernier. Notons enfin que du côté est, le jardin donne directement sur la grande mosquée Cheikh-Amar.
Une petite ruelle sépare ce jardin de la mosquée. Autrement dit, un excellent lieu de repos pour les fidèles attendant le moment de la prière.

De notre bureau,
Saïd Tissegouine

SELON UN BILAN DE LA DIRECTION DU TOURISME DE TIZI-OUZOU

Plus de 1,4 million d'estivants sur les plages durant le ramadhan

PLUS de 1,4 million d'estivants ont été enregistrés sur les plages de la wilaya de Tizi-Ouzou durant le mois de juillet, qui a coïncidé avec le mois de ramadan, selon un bilan de la direction du tourisme et de l'artisanat. Le premier responsable du secteur, Rachid Ghadouchi, a précisé que la fréquentation journalière des plages durant ladite période était de 319 400 visiteurs contre 70 000 en juin dernier.
La fréquentation nocturne a atteint, cependant, 1 104 500 visiteurs durant le mois de ramadan et la ville côtière de Tigzirt a accueilli le plus grand nombre de personnes.
Plusieurs centaines de familles se rendaient, en effet, sur les plages aménagées pour la circonstance, ainsi qu'au niveau du port qui abrite depuis le début du mois de juillet des expositions de l'artisanat traditionnel qui se poursuivront jusqu'au 31 août.
Au total, la direction du tourisme a enregistré, durant le mois écoulé, 1 423 000 estivants au niveau des deux zones côtières de Tigzirt et d'Azeffoun. Durant les deux premiers mois de la saison estivale, à savoir juin et juillet, la fréquentation globale des plages était de 2 094 000 estivants contre 1 902 000 durant la même période de l'année 2013. Cependant, le nombre d'interventions recensées en juillet était de 142 selon Ghadouchi alors qu'il était de 336 en juin.
La plage du Caroubier d'Azeffoun était la plus concernée par les interventions avec 59 cas contre 184 le mois d'avant. Et comme à chaque saison et malgré toutes les mesures préventives et les actions de sensibilisation menées par les différents organismes, des décès par noyade sont enregistrés sur nos plages. Depuis le lancement de la saison, trois morts ont été recensés sur nos plages dont un au niveau de la partie rocheuse non autorisée à la baignade de la plage de Tassalast à Tigzirt, un au port de la même ville et un troisième à Azeffoun.

A. Drifa

ACTIVITÉ DU CONTRÔLE DE COMMERCE À MÉDÉA

66 locaux fermés et 16 qx de produits alimentaires saisis

DANS un communiqué traitant du bilan de l'activité des agents du commerce pendant le mois sacré, la Direction du commerce fait état des conditions d'approvisionnement des marchés de la wilaya, où aucune pénurie ou rupture n'a été enregistrée, et du respect du calendrier des pemanences des commerces pendant la fête de l'Aïd. Et au titre de la défense du pouvoir d'achat du consommateur, la même administration donne les chiffres relatifs aux activités de ses agents du contrôle des prix de la répression des fraudes et de la qualité. Ces derniers ont procédé à la saisie de 16 qx de produits et denrées alimentaires au cours du mois sacré de ramadhan à l'issue de leurs interventions effectuées à travers les marchés et les espaces de vente. Les mêmes agents ont établi 707 P.-V. de constatation d'infractions ayant abouti à des mesures de saisie et de fermeture de locaux. Ainsi, ce sont pas moins de 66 locaux qui ont fait l'objet de fermeture administrative pour des infractions liées au manque d'hygiène, de non-respect des conditions de conservation et d'exposition à la vente de produits impropres à la consommation. Au cours de la même période, les agents du contrôle des prix ont dressé 202 P.-V. pour défaut d'affichage des prix, de registre du commerce, de facturation des achats et le non respect des marges légales.

N. B.

ARMEMENT POUR L'UKRAINE

L'UE va de nouveau équiper Kiev pour massacrer les russophones

Les pays de l'Union européenne se sont entendus en toute discrétion sur la levée des restrictions frappant les livraisons à l'Ukraine de matériel militaire susceptible d'être utilisé dans le cadre de la répression, a déclaré samedi le ministère russe des Affaires étrangères, cité par Novosti.



« Nous avons remarqué qu'au cours d'une récente réunion du Conseil européen à Bruxelles, les leaders des pays membres se sont entendus en toute discrétion sur la levée des restrictions frappant l'exportation en Ukraine d'armements susceptibles d'être utilisés pour des répressions intérieures. Ils ont également autorisé l'exportation de technologies et d'équipement militaires », lit-on dans un commentaire de la diplomatie russe publié samedi. « Les limitations avaient été introduites sur décision du Conseil de l'UE le 20 février, c'est-à-dire au moment où le président Ianoukovitch était au pouvoir, et où de violents affrontements se déroulaient sur la Place Maïdan entre les nationalistes radicaux armés et des organes des forces de l'ordre pratiquement désarmés. L'Union européenne avait alors jugé incorrect de livrer des équipements spéciaux et des armements au « régime de Ianoukovitch ».

«Désormais, malgré la poursuite par les autorités actuelles de Kiev de l'opération militaire dans le sud-est du pays, l'UE a jugé nécessaire de reprendre la délivrance de licences pour l'exportation de matériel spécial et d'équipement militaire à plein régime », poursuit le communiqué. « La décision du Conseil n'est pas seulement pétrie de doubles standards, mais elle va en outre à l'encontre des règles adoptées par l'Union européenne sur le contrôle des exportations de technologies et équipements militaires. Les règles en question ont été approuvées sur décision du Conseil de l'UE du 8 décembre 2008 (2008/944/GFSP) », indique le ministère. Selon la diplomatie russe, les critères en question appellent à ne pas fournir de licence d'exportation de technologies et équipements susceptibles de provoquer ou de prolonger un conflit armé dans le pays de destination. « Nous appelons de nouveau nos collègues de l'UE à faire preuve de bon sens, et à ne pas suivre la conjoncture et les injonctions en provenance de Washington », indique le communiqué. Selon la diplomatie russe, « il n'est pas trop tard pour rétablir cette interdiction ».

«Sans cela, la responsabilité de l'Union européenne dans la poursuite de l'effusion de sang dans le sud-est de l'Ukraine augmentera », constate la diplomatie russe.

R. I.

OBAMA AVOUE À L'ADRESSE DE POUTINE

«Les sanctions contre Moscou, contreproductives »

LES SANCTIONS adoptées par Washington contre Moscou sont contreproductives, ont reconnu vendredi les présidents russe et américain, Vladimir Poutine et Barack Obama, lors d'un entretien téléphonique. « Les présidents ont reconnu que la situation actuelle ne répond pas aux intérêts des deux Etats et échangé leurs vues sur les perspectives du dialogue russo-américain », a annoncé le service de presse du Kremlin. « La discussion a porté sur plusieurs aspects des relations russo-américaines. M.Poutine a déclaré que la politique de l'escalade des sanctions de Washington était contreproductive et qu'elle portait un grave préjudice à la coopération bilatérale et à la stabilité internationale », lit-on dans le communiqué. Il y a deux semaines, la Russie disait avoir le droit de riposter aux nouvelles sanctions imposées par les Etats-Unis et



déclarait refuser tout chantage, avait annoncé le 17 juillet le ministère russe des Affaires étrangères dans un communiqué. « Nous avons été et restons ouverts à une coopération constructive avec tous les Etats, dont les Etats-Unis, basée sur les principes de l'équité, de la non-ingérence dans les affaires intérieures et de la prise en compte réelle des intérêts de toutes les parties. Toutefois, nous n'avons l'intention de tolérer aucun chantage et nous nous réservons le droit de riposter », indiquait le communiqué commentant les nouvelles sanctions américaines. « Si Washington veut détruire les relations russo-américaines, cela restera sur sa conscience », a souligné la diplomatie russe. Mercredi, les autorités américaines ont imposé des sanctions à l'encontre de plusieurs grandes compagnies minières et militaires russes, dont le premier groupe pétrolier du pays Rosneft et les grandes banques Vneshekonombank et Gazprombank, en raison de la crise ukrainienne. Selon le président Barack Obama, Washington se réserve le droit d'étendre les sanctions visant la Russie si cette dernière n'adopte pas de mesures en vue d'une désescalade en Ukraine.

R. I.

SANCTIONS VISANT MOSCOU

Rosneft accuse les USA de viser le peuple russe

LES NOUVELLES sanctions américaines visant Moscou constituent une tentative de miner la situation économique des Russes et d'empêcher le pays de mener une politique souveraine, a déclaré mercredi le PDG du groupe pétrolier russe Rosneft Igor Setchine. « Du fait que Rosneft est une compagnie qui alimente le budget fédéral russe, j'estime que les sanctions actuelles ne visent pas le groupe Rosneft lui-même, mais la politique souveraine de Moscou et le bien-être économique de nos citoyens », estime M.Setchine.

UN EXPERT RUSSE :

«La Troisième Guerre mondiale a commencé »

LES TENSIONS internationales sur fond de crise en Ukraine ne sont pas une escalade de la guerre froide, mais le début de la Troisième Guerre mondiale, considère Vladimir Chtol, docteur en sciences politiques à l'Académie russe de l'économie nationale. « La guerre froide dont tout le monde parle a pris fin au début des années 1990. Ce à quoi nous assistons aujourd'hui est une véritable Troisième Guerre mondiale, dont les racines plongent dans la tragédie yougoslave de 1999 (bombardement de la Yougoslavie par les forces de l'Otan dans le cadre de l'opération Force alliée) », a souligné M.Chtol.

UKRAINE/PILONNAGE PAR LA RUSSIE

Les images fournies par Kiev étaient des faux

LES IMAGES fournies par Kiev en tant que preuve du pilonnage du territoire ukrainien par la Russie ne tiennent pas la route, a déclaré vendredi le ministère russe de la Défense. « Sur ces photos, vous ne trouverez pas une seule route qui traverse la frontière russo-ukrainienne. Et les allégations du Service de sécurité ukrainien (SBU) en ce qui concerne des traces laissées sur les champs, qui appartiendraient à des blindés russes, ne tiennent pas la route », a noté le ministère.

DIXIT

« A ses début en tant que président, il s'agissait pour Bachar el-Assad de résister aux coups de l'impérialisme. Mais alors que s'approche la victoire, la volonté lui est venue d'aller plus loin, de remettre en cause le désordre mondial. Il s'est découvert comme un vrai leader révolutionnaire, exactement comme Hugo Chávez l'avait perçu »

Thierry Meyssan, président du Réseau Voltaire

« Le vice-président de la Knesset et rival de Benjamin Netanyahu au sein du Likoud, Moshe Feiglin, propose d'en finir et d'expulser toute la population de Gaza (1,5 million de personnes) qui serait immédiatement annexé par « l'État juif »

Manlio Dinucci, intellectuel italien anti sioniste

« La France se déclare prête à « favoriser l'accueil » des chrétiens fuyant l'Irak par la voix de ses ministres des Affaires étrangères et de l'Intérieur. La France, animée d'un prétendu élan de générosité, au prétexte de protéger les chrétiens d'Orient, les invite à quitter leur pays »

André Chamy, sociologue et avocat français

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE
DIRECTION DE L'URBANISME, DE L'ARCHITECTURE ET DE LA CONSTRUCTION DE LA WILAYA DE M'SILA

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Conformément au décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010, modifié et complété, portant réglementation des marchés publics, la Direction de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction de la wilaya de M'sila informe l'ensemble des entreprises soumissionnaires ayant participé à l'appel d'offres national ouvert paru dans *El Massar El Arabi* en date du 26/05/2014 et *le Jeune Indépendant* en date du 26/05/2014.
Projet : réalisation des réseaux primaires et secondaires POS N° 01 commune de M'sila
Lot 01 : réseaux d'assainissement 3ème tranche
Qu'il est attribué provisoirement à l'entreprise suivante :

N°	Entreprise	Projet	Montant (DA)	Délai	NIF	Note	Observation
1033	KODAIFA Mohammed/ Ameur	Projet: réalisation des réseaux primaires et secondaires POS N° 01 commune de M'sila **Lot 01** : réseaux d'assainissement 3ème tranche	49 739 918,35	5,5 mois	796328099101051	74,70	Moins disant

OBSERVATION :
Les soumissionnaires qui contestent ce choix peuvent introduire un recours auprès de :
Monsieur le président des comité, des marchés publics de la wilaya de M'sila, dans un délai de **dix (10) jours** à compter de la première parution du présent avis, conformément à l'article 114 du décret présidentiel n° 10-236 du 07/10/2010 modifié et complété, portant réglementation des marchés publics.

Le Jeune Indépendant du 03/08/2014/ANEP N° 137 220

REPUPLIQUE ALGERIENE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES *TEBESSA*

Adresse : rue, Constantin Tébessa
N° fiscal : 120 143 01441

AVIS D'ANNULATION DE L'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT N° 01/2014 DOU TEBESSA

La direction des œuvres universitaires Tébessa établissement à caractère administratif agissant en qualité de service contractant, porte à la connaissance de tous les soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel restreint n° 01/2013/DOU Tébessa de l'approvisionnement de transport universitaire sous la tutelle du DOU paru dans les quotidiens nationaux, a été **annulé pour la ligne n° 03**

Ligne	transporteur	Note technique	Montant TTC
Ligne n° 03 : résidence universitaire Wiam - l'institut université	Eurl far transport	80/46	15 356 250.00

Le Jeune Indépendant du 03/08/2014/ANEP N° 137 222

Grille tarifaire

LE JEUNE INDÉPENDANT

Espace	Surface	Prix NB HT	Prix NB TTC	Prix couleur HT	Prix couleur TTC
1 page	360 x 250	140 000,00	163 800,00	215 000,00	251 550,00
½ page	180 x 250	80 000,00	93 600,00	115 000,00	134 550,00
¼ page	180 x 250	38 000,00	44 460,00	60 000,00	70 200,00
1/8 page	90 x 125	28 000,00	32 760,00	ND	ND
1/16 page	90 x 60	8 000,00	9 360,00	ND	ND
1/32 page	45 x 60	5 500,00	6 435,00	ND	ND
Oreille P 1	90 x 60	ND	ND	12 000,00	14 040,00
Oreille P 24	90 x 60	ND	ND	10 000,00	11 700,00
Bandeau P 1	50 x 250	ND	ND	49 000,00	57 330,00
Bandeau P 24	50 x 250	ND	ND	37 000,00	43 290,00
Patte P 1	25 X 250	ND	ND	25 000,00	29 250,00
Patte P 24	25 X 250	ND	ND	19 000,00	22 230,00
¼ P 2 à 5 et 24	250 x 90	50 000,00	58 500,00	65 000,00	76 050,00
Page 2	360 x 250	ND	ND	250 000,00	292 500,00
Page 24	360 x 250	ND	ND	315 000,00	368 550,00
Publireportage	360 x 90	190 000,00	222 300,00	300 000,00	351 000,00

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'HABITAT, DE L'URBANISME ET DE LA VILLE

DIRECTION DES EUIPEMENTS PUBLICS
DE LA WILAY A DE BORDJ BOU ARRERIDJ
N° D'IDENTITE FISCALE : 000234015003863

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE DE MARCHE

Conformément aux dispositions des articles 44 et 49 du décret présidentiel n° 10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, la direction des équipements publics, informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres ouvert n° 16/2014 portant : **réalisation 2000 places pédagogiques langues à l'université de Bordj Bou Arréridj – Lot 08 : réseau (informatique + téléphonique et incendie)** publié dans le Bulletin officiel des marchés de l'opérateur public et les quotidiens :
- *El Moharer El-Yaoumi* le 31/05/2014
- *Le Jeune Indépendant* le 29 /05/ 2014, qu'a l'issue de l'évaluation des offres, les marchés sont attribués provisoirement aux entreprises suivantes :

N°	Soumissionnaire retenu provisoirement	N° identité fiscale	Notation	Délais	Montant soumission (TTC)	Observation
01	Kacimi Samir	197434010285036	57	20 jours	14.220.460.80	Moins disant

Conformément aux dispositions des articles 114 et 125 du décret présidentiel n°10-236 du 07 octobre 2010 portant réglementation des marchés publics, tout soumissionnaire qui conteste le choix opéré par le service contractant dans le cadre de cet avis d'appel d'offres ouvert, peut introduire un recours auprès de la commission des marchés publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, dans un délai de **dix(10) jours** à compter de la première publication du présent avis d'attribution provisoire dans *le BOMOP* et dans les quotidiens nationaux, si le dixième jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la date d'ouverture est prorogée au jour ouvrable suivant.
Les soumissionnaires non retenus et qui sont intéressés à prendre connaissance des résultats détaillées de l'évaluation des offres techniques et financières à se rapprocher de la direction des équipements publics de la wilaya de Bordj Bou Arréridj (Secrétariat de la commission d'évaluation des offres- Service des marchés publics) au plus tard **trois (03) jours** à compter du premier jour de la publication de l'avis d'attribution provisoire du marché

Le Directeur

Le Jeune Indépendant du 03/08/2014/ANEP N° 137 252

36° FESTIVAL INTERNATIONAL DE TIMGAD

Sous le signe de la solidarité inconditionnelle avec la population martyre de Ghaza

C'est aujourd'hui que débute à Timgad dans la wilaya de Batna la trente sixième édition du Festival international de Timgad.



C'est pratiquement le plus ancien festival existant dans l'Alérie indépendante. Cette l'année ce grand rendez vous de l'art musical s'inscrit dans une conjoncture particulière. Il intervient dans un moment douloureux où la population de Ghaza subit les plus pires épreuves infligées par un ennemi inhumain et barbare. L'Algérie ne peut rester insensible aux souffrances du pays frère qu'est la Palestine. De grands moyens son mobilisés pour atténuer son mal, matériels, médicaux, financiers, politiques et aussi par l'arme que suscite la pratique des arts. Sur ce plan, le festival assure sa solidarité pleine et entière et l'ensemble des artistes invités ne manqueront pas d'exprimer solennellement leur soutien à la population de Ghaza.

Durant huit jours jusqu'au 9 août jour de clôture, ils manifesteront leur appui enmettant leur talent au service de ce peuple opprimé.

Pour ces actions de solidarité nos artistes algériens se placent en première ligne. Ils sont nombreux anciens et nouveaux, à être à l'affiche cette année à cette trente sixième édition du Festival international de Timgad.

Nous citerons, notre populaire ambassadeur du raï Kader Japonais, la belle voix de Nadia Baroud, le chanteur talentueux des monts du Djurdjura, Massinissa, sans oublier la troupe Rahaba, artistes faisant partie du plateau artistique de ce soir. Pour le lendemain, 3 août, nous retrouvons sur la scène de Timgad, Lazhar Djilali, Cheb Enaour, Kamel El Guelmi. Le 4 août sont présents DjelloulMarga, Mohamed Boussmaha, Hamid Belbeche. Le 5 août passeront en soirée Cheb Didine, NacereddineHorra. Le 6 sont programmés Yahia El Khencheli, cheb Hassen, Rabeh Asma, Le 7 août participent, Abdelhamid Bouzaher, Souad Asla. Le 8 août monteront sur la scène de Timgad, Karim El Gang, NordineAlane, Abdelkader, El Khaldi, Salim Chaoui et quant au 9 août, journée de clôture du Festival, Zahouania attirera les foules pour terminer cette trente sixième édition. La participation internationale est aussi prête à donner son cœur pour cette noble action de solidarité avec la population de Ghaza. En première place figure le Ballet Caracalla du Liban. Ce pays est l'adversaire le plus acharné contre l'occupation illégale des territoires par Israel et compati avec cœur avec les populations de la Palestine. La troupe Caracalla se produit le 7 août. Des riches plateaux sont programmées sur ce volet international du Festival de Timgad. Nous citerons la belle voix de Stati du Maroc, celle de Indila de France, de Farah Youssef de Syrie, de Mohamed Assef de Syrie, des Three ladies des USA, de Zahra Lainef de Tunisie, de Mister You du Maroc, de Carole Soumaha du Liban. Des ensembles sont également programmés comme ceux venant de l'Inde et du Brésil. Ces artistes nationaux et internationaux renouvelleront leur soutien à la population martyre de Ghaza en se produisant une nouvelle fois, pour le public d'Alger, sur la scène du CASIF de Sidi Fredj.

De Batna, Kamel Cheriti

COLLOQUE INTERNATIONAL À ORAN

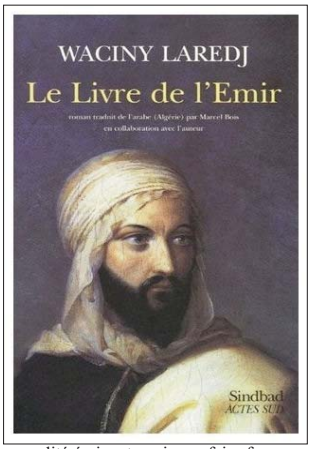
L'Emir Abdelkader : poétique et tassawuf

A L'INITIATIVE de l'Unité de recherche sur la culture, la communication, les langues, la littérature et les arts, affiliée au Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle, un colloque international sur le thème «L'Emir Abdelkader : poétique et tassawuf » sera organisé à Oran, au mois de mai 2015. Les organisateurs viennent de lancer un appel à communication.

D'après les organisateurs qui viennent de lancer un appel à communication, rapporte l'Agence presse service d'Algérie (APS), le colloque international sur «L'Emir Abdelkader : poétique et tassawuf» est prévu pour les lundi 4 et mardi 5 mai 2015 à Oran, capitale de l'Ouest d'Algérie où se trouve le siège du Centre national de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC).

Par cette rencontre scientifique, les organisateurs et/ou les participants visent à braquer l'attention sur la vie intellectuelle du «fondateur de l'Etat algérien moderne», n'ayant fait l'objet que de peu de travaux de recherche contrairement aux autres aspects politiques, militaires et stratégiques.

Dans leur argumentaire, les organisateurs affirment que «les postures intellectuelles et littéraires ont fait de l'Emir une personnalité éminente qui a su faire face aux défis et enjeux de l'époque. Porteur d'un projet humaniste, il a pu dépasser, par sa profonde vision, les frontières locales et régionales. Il n'a pas été uniquement le fondateur de l'Etat Algérien moderne et résistant à l'occupation française durant plusieurs années, il s'est illustré, également, par la maîtrise du verbe, tantôt poète, tantôt penseur traitant de plusieurs questions». Par ce colloque, il est prévu d'«envisager une lecture approfondie des textes (littéraires, théologiques, philosophiques) élaborés par cette éminente personnalité historique, de faire connaître sa pensée (spirituel, poète et soufi), de revisiter son héritage culturel, de mener des lectures croisées en rapport avec le patrimoine universel» et enfin de confronter ses prises de positions aux questions du moment». Plusieurs axes ont été retenus par le conseil scientifique composé d'universitaires et chercheurs étrangers et algériens. Il s'agit, entre autres, de «Poétique et langage chez l'Emir ; la langue d'écriture chez l'Emir, l'œuvre soufie de l'Emir, le paradigme de liberté et de tolérance chez l'Emir, les fondements théologiques et philosophiques chez l'Emir, l'Orient et l'Occident, dialogue des cultures et des religions, l'image de l'Emir dans l'écriture de l'Autre». D'après les précisions données par les organisateurs, le programme définitif de ce colloque international sera élaboré en février prochain avant que les invitations officielles ne soient envoyées aux communicants et aux participants.



R. C.

SORTIR

CHAABI

Soirée à l'Office Riadh El Feth, Alger. Soirées jusqu'au samedi 23 août. Carrefour de la pêcherie, Tahtahat El Fananine, Alger. 22h.
Aujourd'hui, dimanche 3 août : Hakim El Ankis
Lundi 4 : Idir Tahir
Mardi 5 août : Youcef Lazizi

DIWAN

7e Festival culturel international de la musique diwane à Alger. Théâtre de verdure Saïd-Mekbel du Bois des Arcades, Riadh El Feth. Du vendredi 8 au jeudi 14 août. 20h. Accès à 300 DA.
Ouverture avec la troupe gnawie Sidi Blal de Mascara (lauréat du 8e Festival national de la musique diwane de Béchar) ; Keziah Jones (USA-Nigeria).
Samedi 9 août : Ezza Groove Touareg ; Global Gnawa.
Dimanche 10 : Jil Essaed ; Nguyên Lê Celebrating Jimmy Hendrix.
Lundi 11 : Noudjoum El Diwan ; Jupiter & Okwess International.
Mardi 12 : Maalem Abdeslam Alikane & Toyour Gnawa ; Tang Dynasty
Mercredi 13 : Hna Msselmine ; Aziz Sahmaoui & University of Gnawa
Jeudi 14 août : Clôture avec Mustapha Bakbou & Rja Fallah ; Vieux Farka Touré

CIRQUE

Le cirque Amar-Florilegio est à Alger (esplanade du centre commercial Ardis), jusqu'au jeudi 28 août. Deux spectacles de deux heures chacun : 22h et 00h15. Son chapiteau de 1500 places sera ouvert entre le 19 janvier et le 30 mars 2015 à Blida, Jijel, Skikda, El Oued, Relizane, Oran, Touggourt, Boussaâda, Tiaret. Il Florilegio di Darix de la famille Togni perpétue la tradition du cirque italien depuis 1870. Il compte un effectif de 75 personnes. Sa ménagerie comprend 7 lions, 4 tigres, 1 hippopotame, 4 alligators, 2 pythons, 3 chevaux, 5 poneys, 3 zèbres, 1 otarie. Son infrastructure repose sur 60 containers, 30 semi remorques, 1 km de convoi. Consulter le site : www.florilegio.com

COSPLAY

Concours Cosplay (déguisement) 2014 durant le 7e Festival international de la bande dessinée d'Alger (du 24 au 27 septembre). Discipline dédiée au 9e art dans le monde. Le candidat doit confectionner et porter un costume d'un personnage de la bande dessinée, de l'univers des jeux vidéo, du cinéma ou créer un personnage original inspiré, par exemple, des contes populaires algériens. S'inscrire gratuitement au stand Z-LINK lors dudit festival. Se faire prendre en photo habillé du costume, effectuer une mise en scène la plus originale possible dans l'espace de ce festival.
Critères de sélection pour dix lauréats : Qualité du costume, implication et originalité de la gestuelle et des attitudes du candidat, originalité de la mise en scène.
Premier prix : Cosplay (costume et mise en scène). Prix du meilleur costume. Prix du meilleur Cosplay de groupe. Prix du meilleur Cosplay d'humour. Prix du personnage algérien.
Contact : Facebook : Laabstore Z-link

MANGA

Manga café : le HB Manga Kissa : Librairie, bibliothèque. 11 rue Lamara Mbarek (ex-d'Estonie), Alger-Centre. Espace créé par HB Editions. Accessible du lundi au samedi dès 10h. Consulter : www. hbmangakissa.com

TF1 — 20.55 : Le Fils à Jo



Comédie avec Gérard Lanvin, Olivier Marchal…
Jo Canavaro est une légende vivante du rugby, comme son père et son grand-père l'étaient avant lui. Aujourd'hui à la retraite, Jo élève tout seul son jeune fils de 13 ans, Tom, dans un petit village du Tarn. Si Tom excelle sur les bancs de l'école, notamment en mathématiques, la passion du ballon ovale ne semble pas avoir atteint le jeune garçon, qui ne montre aucune aptitude particulière sur le terrain. Mais pour Jo, Tom ne peut pas mettre fin à la légende familiale. Contre l'avis de son fils et de celui de tous les habitants du village, Jo décide alors de faire appel à d'anciens camarades afin de reformer une équipe...

CANAL+ — 20.55 : Bellicher : une vie volée



Série TV
Margot Westerveld avertit Michael qu'elle refusera de s'occuper du groupe Sin tant que ses membres refuseront de témoigner. Richard et Guusje Van Donnee vont chez Onur pour tenter de le convaincre mais découvrent son corps sans vie. Dans le même temps, Bellicher est intercepté à la sortie d'un tram par des hommes cagoulés. Il est emmené dans un lieu où il subit de la torture mentale. Vince fait des découvertes intéressantes sur les activités d'Amstabouw

M6 — 20.50 : Capital



•Divertissement - Emission TV
« Vive les vacances en eau douce ! ». De nombreux Français choisissent de passer leurs congés au bord d'un fleuve ou d'une rivière de l'Hexagone • « Saga : Relais & Châteaux, le bon goût à la française ». Cette année, l'association, qui compte plus de 500 établissements, fête ses 60 ans. Comment est attribué le fameux label ? • « Lisbonne : la capitale tendance de l'été ». Proche, bon marché et authentique, la capitale portugaise est très prisée • « Marseille, Cassis : les calanques en première ligne ». Chaque année, les touristes se pressent pour les découvrir depuis la mer.

France 2 — 20.45 : Le Cinquième Élément



Film avec Bruce Willis, Milla Jovovich…
Egypte, 1914. Des extraterrestres récupèrent quatre pierres magiques, symboles des quatre éléments, jadis confiées à des prêtres. Avant de partir, les extraterrestres promettent que dans 300 ans, ils rapporteront les précieux cailloux. Au XXIIe siècle, alors qu'ils font route vers la Terre, ils sont anéantis par la planète du Mal. Les habitants de ce monde maléfique, les Mangalores, s'emparent des pierres et foncent vers la Terre. Le président Lindberg et ses conseillers se rendent rapidement à l'évidence : il n'existe aucun moyen de les arrêter. Une mutante, Leeloo, détient la clef du cinquième élément. Elle atterrit dans le taxi de Korben Dallas, qui la cache chez lui...

France 3 — 20.45 : Miss Fisher enquête



Série TV - Policier
Alors qu'ils sont en train de pique-niquer au bord d'un fleuve, Dotty et le sergent Hugh Collins découvrent le cadavre d'une jeune femme. La victime, une orpheline qui résidait au couvent du Saint-Miracle, avait été placée à l'isolement dans un cachot dit de « pénitence » d'où elle s'était enfuie. Bien que la médecin légiste relève un hématome sur le crâne, la mort par noyade est confirmée. L'affaire est confiée au commissaire O'Shaughnessy. Aidée par Marie, une ...

TV5MONDE — 21.00 : Secrets d'histoire



Culture Infos - Documentaire
Ce nouvel épisode s'intéresse à la première maîtresse officielle d'un roi de France en 1444. Agée d'à peine 20 ans lors de sa rencontre avec Charles VII, Agnès Sorel fascine ses contemporains par sa beauté. Elle apporte aussi à la cour de France un souffle de nouveauté. A la fois libre et pieuse, ambitieuse et généreuse, Agnès transforme le roi Charles VII, son aîné de dix-huit ans. De Toulouse à la Touraine, en passant par Bourges ou la cité royale de Loches, retour sur son destin hors du commun dans un royaume tourmenté par ...

IL AFFIRME QUE LE TRAVAIL A DÉJÀ COMMENCÉ POUR LA CAN 2015

Raouraoua : «Le mondial du Brésil est déjà derrière nous»

Le président de la Fédération algérienne de football Mohamed Raouraoua est enfin sorti de son silence, lui qui ne s'est plus adressé aux journalistes depuis le mois de décembre dernier. Il était hier l'invité du Forum de la presse sportive, organisé par l'Organisation nationale des journalistes sportifs algériens (ONJSA), à la salle des conférences de l'Office du complexe olympique (OCO) Mohamed-Boudiaf.



Le patron de la FAF a profité de cette occasion pour aborder tous les sujets qui touchent le football algérien, notamment l'avenir des équipes nationales ; il a dressé également le bilan de la saison écoulée qui, selon Raouraoua, était une très belle saison avec notamment la deuxième qualification consécutive de l'équipe nationale à une phase finale de Coupe du monde et surtout l'exploit historique de passer pour la première fois au deuxième tour. Mais il a affirmé qu'il fallait oublier ce parcours exceptionnel réalisé par les Verts au Brésil et se projeter sur le prochain challenge, à savoir la qualification pour la prochaine coupe d'Afrique des nations CAN-2015 au Maroc. « Le Mondial-2014 et le parcours exceptionnel réalisé sont déjà derrière nous, ils font désormais partie du passé ».
Raouraoua affirme que ces résultats ne doivent pas constituer l'arbre qui cache la forêt, d'autant plus qu'un grand travail attend le groupe. « Maintenant, nous sommes devant une phase nouvelle, avec le début des qualifications des la CAN-2015 au Maroc », a affirmé le président de la FAF. Se projetant sur les prochaines échéances des Verts, il fait de la CAN-2015 le «prochain objectif».
«Nous devons impérativement marquer notre présence dans ce rendez-vous, mais d'abord il va falloir se qualifier et essayer ensuite d'atteindre le dernier carré de la compétition. Dans ce sens, nous avons commencé depuis quelque temps à mettre les moyens nécessaires, à commencer par le premier déplacement en Ethiopie», a souligné le premier responsable de l'instance fédérale.
L'équipe nationale entamera sa campagne éliminatoire le 6 septembre prochain face à l'Ethiopie à Addis-Abeba, dans un groupe B qui comprend également le Mali et le vainqueur de la double confrontation entre le Bénin et le Malawi.
Pour ce qui est du nouveau sélectionneur Christian Gourcuff, Raouraoua a expliqué que le choix du technicien français a été dicté par deux choses, à savoir le groupe de l'équipe nationale qui est composé essentiellement de jeunes joueurs qui ont encore besoin d'être formés et Gourcuff est connu pour être un excellent formateur, le fait également d'avoir eu sous sa coupe plusieurs joueurs algériens et sa connaissance du football algérien a également joué en faveur de l'ancien entraineur de Lorient selon le président de la F.A.F, nous avons besoin d'un entraîneur qui connaît les joueurs algériens qui évoluent en Europe et Gourcuff a ce profil. Par ailleurs, le nouveau sélectionneur sera épaulé de l'ex-capitaine des verts Yazid Mansouri, ainsi que par un autre adjoint qui sera désigné prochainement dès l'arrivé du nouveau boss des fennecs à Alger.
Interrogé sur le possible renfort de l'équipe première avec de nouveaux joueurs algériens évoluant en Europe, Raouraoua a affirmé que la fédération fait un travail de prospection, et proposera de nouveaux noms au sélectionneur, à qui revient le dernier mot concernant chaque renfort.
Pour ce qui est de l'équipe nationale olympique, Raouraoua affirme qu'un grand travail de préparation et de prospection de nouveaux talents est en cours « Il y aura une prospection continue de joueurs dont la plupart seront des anciens joueurs des U20 » a déclaré le patron de la FAF, précisant que le choix du sélectionneur tarde à arriver, mais que l'EN olympique ne jouera pas avant le mois de juin 2015, mais vraisemblablement le choix se portera sur le suisse André Schurmann, connu par son travail avec les équipes de jeunes en Suisse. «Ce n'est pas encore fait, mais Schürmann devrait être le nouveau sélectionneur ; c'est un technicien de haut niveau qui a déjà fait ses preuves dans son pays, en formant plusieurs joueurs qui constituent actuellement l'ossature de l'équipe de Suisse » a affirmé le patron de la FAF. Par ailleurs, Mohamed Raouraoua a tenu à démentir certaines rumeurs sur sa probable candidature pour la présidence de la CAF ; il a démenti catégoriquement cette information et a réitéré son soutien à l'actuel président de la CAF Aissa Hayatou, qui a bénéficier de la nouvelle réglementation de la FIFA, qui supprime la limitation de mandat et de l'âge pour les présidents des fédérations, ce qui lui permettera de briguer un nouveau mandant avec le soutien du président de la FAF. «Il n'est pas possible pour moi de penser à une candidature tant que Hayatou est toujours là ; tout ce qui a été écrit dans ce sens dans la presse n'est pas vrai » a-t-il affirmé. Le président de la FAF M. Raouraoua a également tenu à exprimer son soutien au peuple de Gaza qui subit un génocide sans précédent. A rappeler que la fédération et les joueurs de l'équipe nationale avaient fait un don de 10 millions de dinars à la population de Gaza le mois dernier.

Nassim Mecheri

EN PRÉVISION DU DERBY DU 9 ET APRÈS LEUR LARGE VICTOIRE FACE À L'ESMK

Les Rouge et Noir avertissent le MCA

DEPUIS leur retour de Turquie, où l'équipe de l'USMA a effectué son stage d'avant-saison – il a été réussi du moment que le programme tracé a été appliqué à la lettre et que les hommes de l'entraîneur Velud ont joué quatre joutes amicales – les gars de Soustara ont bénéficié de deux jours de repos avant de remettre au travail pour le dernier cycle de la préparation.

Les Usmistes toujours invincibles, même en match amical

Avant la fête de l'Aïd, les coéquipiers du capitaine Khoualed ont repris du service sous la houlette du staff technique, avec à sa tête le head coach Velud, pour aborder la dernière ligne droite de la préparation de la supercoupe face au rival éternel le MCA. La rencontre est prévue pour le 9 du mois, une semaine avant le coup d'envoi de la nouvelle saison, au cours de laquelle trois challenges attendent les Rouge et Noir. Une préparation doit être toujours alternée par des rencontres amicales, aussi les protégés du coach français ont joué quatre matches en terre turque, lesquelles se sont soldées par des victoires qui restent bonnes pour le moral. Depuis leur retour au pays, Ferhat et consorts ont disputé deux autres rencontres au stade Omar-Hamadi face, respectivement à



l'USMB et à l'ESMK, deux pensionnaires de la Ligue 2. Ils se sont imposés de fort belle manière tout en restant sur la dynamique des succès lançant ainsi un message à leur voisin mouloudéen, lequel doit prendre les devants avant le grand show du 9 août.
Cette dynamique qui va crescendo est le résultat d'une stabilité enregistrée à tous les niveaux. Un facteur incontournable pour la réussite et l'enchaînement des performances c'est ce qui permettra aussi aux Usmistes d'être encore plus forts et plus soudés dans ses trois lignes. D'ailleurs, cela s'est déjà confirmé au cours de ces joutes puisque la défense fait toujours preuve de rigidité et de complémentarité. En atteste le peu de buts encaissés. Cependant, ce qui rassure beaucoup plus le staff technique, c'est le rendement des attaquants, qui ont montré une grande efficacité en particulier le néo-Usmiste Nadji, le transfuge de l'ESS mai aussi Andria et Séguer percutants.

Les supporters attendent la confirmation en matches officiels

Curieux de voir leurs favoris à l'œuvre après trois mois d'absence des terrains, les supporters des Rouge et Noir n'ont pas raté l'occasion d'envahir les travées du stade fétiche de Bologhine, et ce lors des deux rencontres amicales jouées vendredi et dimanche derniers face à l'USMB et àl'ESMK. Rassurés par le rendement et la forme des joueurs lors de ces joutes, même si ces dernières ont un caractère amical, la galerie usmiste s'est montrée optimiste et confiante. Néamoins elle souhaite que leur équipe confirme d'abord cette efficacité face au Doyen en remportant la supercoupe puis au cours des différents challenges de cette saison.

Vers la reconduction de la composante de la saison écoulée

Logiquement, l'entraîneur Hubert Velud composera son onze, qui doit donner la réplique au Mouloudia, en se basant sur la composante qui a remporté le titre l'édition dernière et en incorporant, éventuellement, le nouveau fer de lance Nadji. En principe, c'est sans grande surprise que l'on retrouvera les mêmes noms, sacrés champions, à savoir Zemma, les Meftah, Benmoussa, Chafai, Khoualed, Bouchema, Koudri, Fahem, Ferhat, Andria, le nouveau baroudeur Nadji et éventuellement, le transfuge de l'ES Tunis, Belaili. Ce dernier pourrait prendre la place d'Andria s'il venait à se qualifier.

N. A.

ArrŒtØe pour avoir laissØ son fils jouer seul au parc



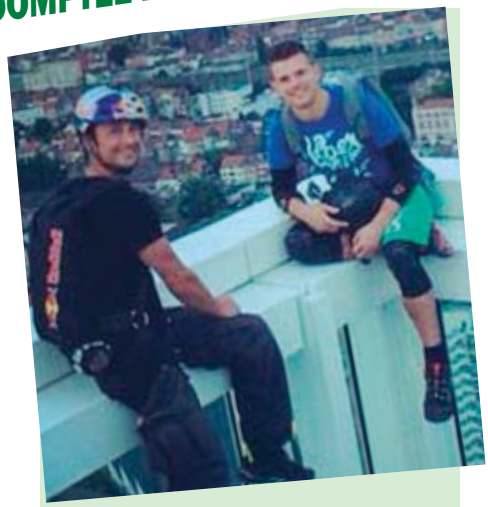
UNE MAMAN de Floride a été arrêtée pour avoir laissé son petit garçon de sept ans aller jouer au parc situé à 800 mètres de la maison familiale. Nicole Gainey, qui fait face à des accusations de négligence, n'en revient pas. L'enfant, prénommé Dominic, avait un téléphone portable sur lui et ce n'est pas la première fois qu'il allait jouer dans ce parc. Il a croisé une patrouille de police locale sur sa route et les officiers lui ont demandé où était sa mère. "J'ai eu peur alors j'ai couru dans le parc et ils ont appelé des renforts", a confié le jeune garçon. Quand les policiers l'ont retrouvé, ils l'ont ramené chez lui et ont menotté sa mère.
"Je suis abasourdie", a-t-elle déclaré après avoir payé la caution lui permettant de sortir de prison. "Honnêtement, je ne vois pas ce que je faisais de mal. Je le laisse juste aller jouer." La police a dit à la mère qu'elle avait mis son enfant en danger parce que des délinquants sexuels vivent dans le coin.

Un bébé laissé dans une voiture sauvé in extremis



LA POLICE locale a secouru jeudi un bébé de deux mois qui été enfermé seul dans une voiture alors que la température ambiante était élevée, a indiqué vendredi le parquet de Bruxelles. Le nourrisson a été emmené au commissariat où il a été récupéré par sa mère, qui a déclaré avoir passé "plus de temps que prévu" dans un restaurant au moment des faits. Le parquet a été avisé.
Une patrouille de la police locale a été dépêchée vers 15h30 dans la rue Auguste Orts, à Bruxelles, où lui avait été signalée la présence d'un bébé qui se trouvait seul dans une voiture depuis un certain temps dans une température ambiante élevée.
Les policiers sont parvenus à ouvrir le véhicule sans dégâts et le bébé a été emmené au commissariat. Un avis a été laissé sur la voiture et la mère du nourrisson s'est présentée à la police, où elle a déclaré qu'elle se trouvait au McDonalds avec ses deux autres enfants et que cela avait "duré plus longtemps que prévu".
La police locale souhaite attirer l'attention du public sur le fait qu'abandonner un enfant dans un véhicule fermé (ou même avec une vitre légèrement ouverte), même si ce n'est que pour une courte période, peut provoquer des lésions à l'enfant, étant donné que dans l'habitacle de la voiture, la température monte très rapidement.

LE PLUS HAUTE TOUR D'HABITATIONS DU PAYS DOMPTÉE PAR UN BASE JUMPER



CÉDRIC DUMONT, l'un des base jumpers les plus expérimentés au monde, a réalisé jeudi soir un saut du sommet d'UP-site, près du canal, la plus haute tour d'habitations de Belgique.
Le propriétaire de la tour, d'une hauteur de 140 mètres, avait donné son accord pour cette performance. Le base jumper a sauté en chute libre pendant deux secondes et atteint une vitesse de 100 km/h, avant de lâcher son parachute et d'atterrir en moins de deux minutes sur un parking proche du canal.
Cédric Dumont, 42 ans, compte plus de 10.000 sauts à son actif et est depuis 1999 l'un des pionniers de la discipline. "Ce saut était très technique, je n'avais pas beaucoup d'espace pour atterrir", a-t-il commenté. "Nous avons attendu quelques jours les conditions climatiques idéales."
La police de Bruxelles n'avait pas été informée de l'événement. "Puisqu'il existe un risque d'atterrir sur la voie publique, nous conseillons de demander une autorisation, même si celle-ci a peu de chance d'être délivrée. Nous ne voulons pas être tenus responsables d'éventuels accidents."

Le saviez-vous

LA DERNIÈRE PERSONNE PHOTOGRAPHIÉE AVEC JOHN LENNON ÉTAIT MARK DAVID CHAPMAN, SON ASSASSIN !



Le dernier après-midi de la vie de Lennon, lui et sa femme Yoko Ono ont quitté leur hôtel et ont été accueillis par leur ami, le photographe Paul Goresh. Ce dernier était en train de leur montrer quelques clichés récents, quand un homme du nom de Mark David Chapman s'est présenté silencieusement au musicien avec une copie de son album « Double Fantasy ». Au moment où Lennon s'est penché pour la lui signer Goresh a pris un cliché avec le visage apparent de Chapman sur la photo. Lennon a donné l'album signé à Chapman, qui l'a pris et est reparti sans un mot. Moins de sept heures plus tard, ce même homme met fin à la vie du fondateur des Beatles.

UN ROBOT AUTO-STOPPEUR TRAVERSE LE CANADA



HITCHBOT lève le pouce au bord des routes canadiennes comme n'importe quel auto-stoppeur, et sa qualité de robot semble rassurer les automobilistes qui s'amusent à l'installer pour un bout de route, protégé par la ceinture de sécurité.
Des bottes jaunes en caoutchouc, les bras et les jambes en frites de piscine en mousse, un rehausseur pour enfants en guise de siège avec un pied télescopique pliable pour lui permettre d'attendre sur le bas-côté des routes, HitchBot traverse le Canada d'est en ouest au bon vouloir des automobilistes.
"Nous sommes généralement intéressés de savoir si nous pouvons faire confiance aux robots" dans notre vie quotidienne, tant ils commencent à devenir familiers pour pas mal de tâches, remarque Frauke Zeller, co-créatrice de HitchBot à l'université Ryerson de Toronto. A l'inverse, "est-ce que les robots peuvent faire confiance aux humains?".

Casque JBL Synchros, GoPro Hero 3+ Edition Music ... le top des tests

Un casque audio sans fil de qualité, une caméra pour filmer vos concerts, une tablette qui en met plein la vue, un ultraportable quasi parfait... et une montre à l'intérêt non démontré.



Cette semaine au labo 01net nous avons fait revenir un produit déjà bien connu sur le marché, la GoPro Hero 3+ Black Edition, mais dans sa version conçue pour les musiciens. Aymeric, notre journaliste et guitariste a ainsi éprouvé tous les accessoires conçus pour fixer la célèbre petite action-cam à une guitare, une batterie, un pied de micro, un piano… bref, tout ce qu'il faut pour réaliser des vidéos sur scène. Pour ceux qui souhaiteraient redonner un coup de boost à leur PC portable, nous avons testé le SanDisk Extreme Pro 240 Go. Pour 160 euros, ce disque SSD offre de très bonnes performances. Toujours pour vos besoins en stockage, la clé USB Corsair Flash Voyager GTX 128 Go est tout simplement le modèle le plus rapide que nous ayons testé.

Pour des vacances en musique, le JBL Synchros E50BT un bon gros casque sans fil, surtout dédié aux amateurs de rock, avec une autonomie étonnante de 24 heures. Altec Lansing y va aussi de sa petite enceinte Bluetooth, un modèle de baroudeurs. Etanche, résistante aux chocs, endurante (16 heures d'autonomie) et plutôt polyvalente dans son genre, elle a suit nous séduire.

Ne partez pas non plus sans faire le plein de séries et de films, Corsair (encore lui !) propose le Voyager Air 2 1 To, un disque portable capable de diffuser son contenu en Wi-Fi sur une tablette ou un smartphone.

Pour notre rendez-vous « jeu vidéo de la semaine », nous avons testé Heroes of the Storm, le nouveau MOBA (Multiplayer Online Battle Arena, pour arène de bataille en ligne multijoueur) de Blizzard. Juste de quoi vous mettre l'eau à la bouche puisqu'il s'agit d'une version alpha, non accessible à tous donc.

Le Volvo XC 90 inaugure deux systèmes de sécurité inédits



LE MOIS PROCHAIN, Volvo dévoilera le XC90, un nouveau SUV haut de gamme doté de deux dispositifs de sécurité jusqu'ici inédits sur des modèles de série. Il s'agit d'un système de freinage automatique aux intersections dans le cas où une voiture arrive en sens inverse et d'un ensemble de fonctions préventives qui s'activent en cas de sortie de route.

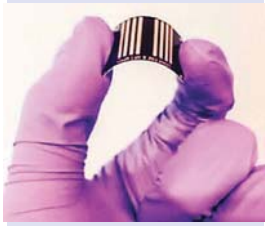
Le constructeur automobile Volvo s'est fixé un objectif pour le moins ambitieux : faire en sorte qu'en 2020 plus aucun conducteur ne soit blessé ou tué à bord de ses véhicules. La marque suédoise a fait de la sécurité l'un de ses fondamentaux sur lesquels elle assoit sa réputation. Ses modèles embarquent de nombreux dispositifs d'assistance, comme le système anticollision avant et arrière, l'avertisseur en cas de présence d'un véhicule dans un angle mort ou encore la fonction de conduite automatisée dans les embouteillages.

La marque prépare également l'avenir avec Drive Me, un projet de voiture autonome qu'elle a commencée à tester en conditions réelles. Pour son nouveau SUV haut de gamme XC90, le constructeur s'apprête à introduire deux nouveaux systèmes de sécurité. Ce véhicule, qui sera commercialisé l'année prochaine, sera présenté lors du prochain Mondial de l'automobile à Paris (4-19 octobre). Selon Volvo, le XC90 sera la première automobile à proposer une fonction de freinage automatique aux intersections et un système de protection anti-sortie de route. Le premier s'active si le conducteur risque de percuter un véhicule arrivant en sens inverse alors qu'il s'apprête à tourner. Un radar placé dans la façade avant détecte ce type de scénario dangereux et alors déclenche un freinage préventif.

Une caméra surveille l'état de fatigue du conducteur

Dans son communiqué de presse, Volvo explique que ce genre de situation se présente fréquemment en agglomération, mais ne donne pas plus de détails. On ignore par exemple si le système émet une alarme pour avertir le conducteur et jusqu'à quelle vitesse il peut s'enclencher. Le second dispositif est une protection contre les sorties de route qui fait intervenir plusieurs fonctions. Si le système détecte que la voiture s'écarte anormalement de sa trajectoire, il intervient en durcissant la direction tout en émettant une alerte pour que le conducteur réagisse. Une caméra située dans le rétroviseur intérieur suit le visage de l'automobiliste pour surveiller son niveau d'attention ou de fatigue. Cet état est matérialisé sur le tableau de bord par un indicateur gradué avec cinq barres. Si le niveau passe sous un seuil, une alarme sonore retentit accompagnée d'un message indiquant l'aire de repos la plus proche. Mais ce n'est pas tout… Si la sortie de route s'avère inévitable, les ceintures de sécurité avant se resserrent afin de maintenir le conducteur et le passager tant que le véhicule est en mouvement. Volvo indique qu'il a ajouté une matière spéciale dans les sièges afin d'absorber l'énergie pour minimiser les dommages à la colonne vertébrale. Malheureusement, ces dispositifs ne sont disponibles que sur les sièges avant alors que le XC90 dispose de sept places assises. Outre ces systèmes inédits, le nouveau SUV intègrera de nombreuses autres protections. Citons le dispositif anti-retournement qui se sert de capteurs pour déterminer le risque et, si nécessaire, brider le couple du moteur et actionner le freinage sur une ou plusieurs roues. L'éventualité d'un choc par l'arrière est gérée par des radars de proximité qui déclenchent un serrage des ceintures, allument les feux de détresse pour avertir le véhicule qui arrive derrière et actionnent le freinage pour diminuer l'impact. Cette sophistication a bien évidemment un coût. La version de base du XC90 devrait être proposée aux alentours des 55.000 euros...

DE LA MÉMOIRE RRAM... IMPRIMÉE SUR DU PAPIER



UNE ÉQUIPE de chercheurs de l'université de Taïwan a réussi à fabriquer de la mémoire vive type RRAM en l'imprimant sur du papier avec un procédé à jet d'encre. Elle a supporté mille flexions sans que ses performances ne soient altérées. Cette mémoire imprimée sur papier pourrait notamment servir à fabriquer des biocapteurs médicaux, des accessoires connectés collés sur la peau ou encore des étiquettes électroniques.

La fabrication de circuits imprimés sur des supports souples comme le papier n'est pas une nouveauté. Futura-Sciences a déjà abordé ce sujet à plusieurs reprises, notamment la technique d'impression à jet d'encre qui permet de fabriquer des circuits électriques ou encore le développement d'encres conductrices.

Des chercheurs de l'université de Taïwan viennent de réaliser une avancée des plus intéressantes dans ce domaine. Ils sont parvenus à fabriquer de la mémoire vive type RRAM en l'imprimant sur du papier standard grâce à une imprimante à jet d'encre. Dans leur article scientifique publié par l'American Chemical Society, les scientifiques expliquent que cette mémoire sur papier a pu être pliée un millier de fois sans perdre ses capacités. Couplée à des circuits électriques imprimés avec le même procédé, cette mémoire pourrait servir à fabriquer des biocapteurs médicaux comme les timbres biométriques, des accessoires connectés collés sur la peau ou encore des étiquettes électroniques. L'une des difficultés du papier est sa rugosité et sa porosité qui, lorsque l'on travaille à l'échelle microscopique, rendent difficile l'application de couches fines et régulières. C'est pourquoi l'équipe de l'université de Taïwan a opté pour de la mémoire de type RRAM dont la structure s'adapte mieux aux variations du support.

FACEBOOK LANCE UNE FONCTION DE SAUVEGARDE

VOUS EN AVEZ peut-être rêvé, Facebook l'a fait. Le réseau social devrait bientôt ajouter une nouvelle fonction qui permettra de retrouver facilement un contenu sur le site que vous n'auriez pas eu le temps de consulter à loisir, en vous connectant avec un smartphone par exemple.

Le réseau social en ligne Facebook vient d'annoncer une nouvelle fonctionnalité de sauvegarde qui proposera à ses utilisateurs de mettre de côté les divers contenus qu'ils souhaitent retrouver plus tard, tels des articles, des liens, etc. Des marque-pages, en quelque sorte. Daniel Giambalvo, ingénieur du réseau social, explique dans un message publié sur le site du groupe : « chaque jour, les gens trouvent toutes sortes de choses intéressantes sur Facebook qu'ils n'ont pas le temps d'explorer tout de suite. Maintenant, on peut sauvegarder des choses trouvées sur Facebook pour les regarder plus tard, quand on a davantage de temps ». L'internaute sera le seul à savoir quels contenus seront sauvegardés, sauf s'il préfère partager l'information.

Facebook précise que la fonction sera disponible pour tout le monde dans les jours qui viennent, que l'utilisateur accède au site depuis un navigateur internet classique, un appareil mobile comme l'iPhone et l'iPad d'Apple ou ceux qui utilisent le logiciel de Google Android. Les utilisateurs de Facebook se connectent de plus en plus au réseau depuis un smartphone et n'y restent pas forcément aussi longtemps que lorsqu'ils sont sur un ordinateur. La nouvelle fonctionnalité devrait ainsi les encourager à revenir plus souvent et à passer plus de temps sur le réseau.

Fin mars 2014, Facebook revendiquait quelque 1,28 milliard d'utilisateurs actifs mensuels, dont 1,01 milliard avec un accès mobile.

COMMENT SE PROTÉGER EFFICACEMENT DU SOLEIL ?



Les spécialistes sont formels : la meilleure protection contre le soleil reste tout simplement de… l'éviter ! Surtout lorsque les rayons ultraviolets sont les plus intenses, c'est-à-dire entre 12 heures et 16 heures. Pour le reste, tout est une question de prudence et de bon sens.
N'oublions pas en effet que le rayonnement solaire est bon pour la santé. Au-delà des bienfaits qu'il exerce sur notre moral, il permet la synthèse de la vitamine D, indispensable à notre organisme pour fixer le calcium des os. En revanche, gare aux abus !
En premier lieu, protégez vos enfants. Leur peau est particulièrement vulnérable au rayonnement ultraviolet. Voilà pourquoi d'après l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), un nourrisson ne doit jamais être exposé au soleil. Fixez vous comme règle qu'un enfant qui ne tient pas assis, seul, n'a rien à faire sur une plage ou une pelouse exposée.
Dans tous les autres cas, que ce soit sur la plage ou ailleurs, appliquez-lui de la crème solaire, équipez votre petit :
•d'un chapeau à larges bords ;
•de vêtements anti-UV ;
•de lunettes de soleil - n'hésitez pas à demander conseil à un opticien.

Les adultes aussi doivent être vigilants. Si vous souhaitez profiter de la plage, appliquez également un écran solaire que vous renouvellerez toutes les deux heures. Et pour choisir la protection solaire la mieux adaptée à votre type de peau, interrogez votre pharmacien.

Le sable du Sahara fait croître… les Bahamas

Une nouvelle étude conduite par des géologues de l'université de Miami suggère que les poussières du Sahara ont joué un rôle majeur dans la formation des îles Bahamas. Riches en fer, elles auraient littéralement fertilisé la mer peu profonde recouvrant cette plateforme carbonatée, permettant à des cyanobactéries de proliférer. En se développant, ces organismes produisent indirectement du carbonate de calcium qui précipite.



La beauté de l'archipel des Bahamas, entre la mer des Antilles et celle des Sargasses, est célèbre. On y trouve notamment les fameux trous bleus, des cavernes sous-marines formées par l'effondrement des toits de grottes creusées par l'érosion dans un relief karstique. Ces îles sont en effet la partie émergée d'une vaste plateforme carbonatée qui a commencé à se former au moins depuis le début du Crétacé.
Des campagnes de carottages ont même permis de trouver des dépôts de carbonate datant du Jurassique supérieur à 5 km de profondeur. Durant les récentes périodes glaciaires, le niveau des océans étant plus bas de 120 m, le plateau calcaire constituant aujourd'hui les Bancs des Bahamas était donc à l'air libre et soumis à l'érosion.
Ceci explique qu'Andros — un archipel des Bahamas composé de trois îles principales : North Andros, South Andros et Mangrove Cay —, en plus de posséder la troisième plus longue barrière de corail au monde (225 km) soit aussi le lieu d'une exceptionnelle concentration de trous bleus : 178 en mer et au moins 50 à terre. Le plus célèbre est celui de Dean avec une profondeur record de 202 m.

Des poussières fertilisantes venues du Sahara

On estime que l'épaisseur totale de sédiment accumulé sous la région appelée Grand Banc des Bahamas (associée à Andros) dépasse 4.500 m. Ce calcaire a probablement dû se déposer dans des eaux peu profondes, ce qui impliquerait donc une vitesse de subsidence des couches sédimentaires d'environ 3,6 cm tous les 1.000 ans.
Un groupe de géologues de l'université de Miami vient de proposer une théorie pour expliquer la formation des Bahamas dans un article publié dans la célèbre revue Geology. Elle fait intervenir la fertilisation des eaux peu profondes dans cette région par des poussières apportées par les vents. En l'occurrence, il s'agit, de nos jours, des poussières en provenance du Sahara.

Des cyanobactéries gourmandes en fer

Pour aboutir à cette conclusion, les chercheurs ont examiné près de 270 carottes prélevées dans les sédiments marins du Grand Banc des Bahamas sur une période de trois ans. Ils ont notamment quantifié les concentrations de deux oligo-éléments bien particuliers, le fer et le manganèse. Ils ont découvert que les concentrations les plus élevées se trouvaient à l'ouest de l'archipel d'Andros, précisément là où est constatée la formation des suspensions calcaires dans l'eau que l'on appelle des « whitings » dans le jargon des océanographes anglo-saxons. Ces suspensions seraient le résultat indirect de l'activité de certaines cyanobactéries photosynthétiques.
Parce qu'elles fixent l'azote atmosphérique, ces bactéries ont besoin de 10 fois plus de fer que les autres organismes photosynthétiques. Ce faisant, elles provoquent la précipitation du carbonate de calcium. Le processus laisse une trace dans les sédiments sous la forme d'un isotope de l'azote, 15N. On peut donc établir un lien de cause à effet entre l'enrichissement des eaux en fer par des poussières apportées par les vents et la formation des sédiments carbonatés des Bahamas. Si les chercheurs ont raison, les vents chargés en poussières qui prennent naissance au-dessus des dunes de sable du Sahara façonnent des archipels entiers à plus de 8.000 km de distance.
Les géologues vont encore plus loin et parlent de leur hypothèse comme d'un véritable changement de paradigme. Pour eux, d'autres plateformes carbonatées sur la planète (et au cours de son histoire) ont pu naître de la même façon. Cela permettrait d'expliquer la formation de celles qui sont apparues alors qu'il n'existait pas encore d'organismes vivants produisant directement du calcaire.

Contre la dengue, une usine à moustiques transgéniques s'ouvre au Brésil

UNE EXPÉRIMENTATION grandeur nature va sans doute commencer au Brésil : produire et lâcher des moustiques mâles génétiquement modifiés, dont la progéniture ne peut survivre. But du jeu : enrayer la reproduction de cette espèce transmettant le virus de la dengue, une maladie à l'état d'épidémie dans ce pays.
Au Brésil, une nouvelle usine vient de commencer une production originale à Campinas, non loin de São Paulo : des moustiques mâles de l'espèce Aedes aegypti. Réalisée par la filiale brésilienne de l'entreprise britannique Oxitec, elle a une capacité actuelle de deux millions d'insectes par semaine, mais pourrait monter à dix millions. La prochaine étape sera un lâcher de moustiques dans les communes qui se sont déclarées intéressées, à commencer par Piracicaba. L'opération doit cependant obtenir l'aval de l'Anvisa, l'agence de surveillance sanitaire, et pourrait commencer en octobre prochain, époque propice à la reproduction de ce moustique, principal vecteur de la dengue. Le but, en effet, est de lutter contre l'épidémie qui sévit actuellement au Brésil et



qui avait fait parler d'elle au moment de la Coupe du monde de football. Il n'y a pas eu de catastrophe sanitaire mais, une fois les joueurs et leurs supporters retournés chez eux, l'épidémie demeure. Entre 2000 et 2013, environ 7 millions de cas de cette maladie invalidante, parfois mortelle, ont été recensés, alors qu'il n'existe aucun vaccin ni aucun traitement.
L'entreprise Oxitec utilise un procédé mis au point à l'université d'Oxford en 2009 et expérimenté en plusieurs endroits, la première fois aux îles Caïmans, mais aussi en Malaisie. Un gène est introduit dans le moustique rendant l'insecte dépendant à la tétracycline, un antibiotique. Sans lui, l'insecte meurt. L'élevage est donc possible mais les moustiques ne survivent pas longtemps dans la nature. Seuls des mâles sont relâchés (la durée de maturation des larves différant pour les deux sexes, la séparation est facile). Ils sont destinés à s'accoupler avec les femelles rencontrées dans la nature. La progéniture, qui recevra ce gène, ne vivra pas. L'entreprise met en avant le succès des opérations déjà réalisées avec cette souche OX513A.

Le moustique vecteur de la dengue : la première cible

Face à la dengue, comme pour le chikungunya, des maladies sans traitement, le vecteur constitue la première cible, à commencer par des mesures de prévention comme la chasse aux eaux stagnantes. L'idée de s'attaquer biologiquement au moustique a conduit à plusieurs méthodes. En Australie, en 2013, des chercheurs de l'université de Monesh annonçaient avoir obtenu des moustiques dont la flore intestinale, modifiée, contenait une certaine bactérie bloquant le développement du virus et avait conduit une expérience au Vietnam. La modification génétique de moustique a aussi été étudiée pour le paludisme, également transmis par ces insectes, mais aux conséquences bien plus dévastatrices avec, selon l'OMS, entre 135 et 287 millions de cas en 2012 dans le monde, pour un nombre de décès compris entre 473.000 et 789.000.
Reste que le procédé d'Oxitec doit faire ses preuves à grande échelle. L'association Inf'OGM souligne plusieurs points négatifs, à commencer par le manque de transparence de l'entreprise sur ses résultats. Selon l'association, l'élimination du moustique ne serait pas complète, car « 3 % des insectes survivent », ce qui ne permettrait pas d'enrayer l'épidémie. Par ailleurs, une autre espèce, Aedes albopictus (le moustique-tigre), transmet également la dengue et pourrait prendre la place d'A. aegypti si sa population venait à décliner. Si l'expérimentation a bien lieu, elle sera suivie avec attention…

Les appareils connectés en mode veille : un gâchis planétaire

Selon l'Agence internationale de l'énergie, les appareils électroniques connectés gaspillent actuellement près de 60 milliards d'euros par an en électricité à l'échelle de la planète. Alors que ce gâchis s'apprête à empirer, cette agence estime, dans un rapport chiffré, que les fabricants pourraient bien mieux faire.



Des smartphones aux téléviseurs, en passant par les tablettes, les boîtiers décodeurs, les imprimantes et les consoles de jeux : il y a aujourd'hui environ 14 milliards d'appareils connectés sur Terre, qu'ils soient en mode veille ou en état d'utilisation. Et d'ici quelques années, quand la maison intelligente sera devenue la norme, tout comme la vie mobile et connectée, ce chiffre aura monté en flèche pour atteindre 50 milliards d'appareils.

Cette demande explosive voudrait dire que, d'ici à 2025, l'utilisation d'énergie de tous ces appareils pourrait atteindre les 1.140 térawattheures par an. C'est la quantité d'énergie actuellement consommée chaque année par le Canada et l'Allemagne, soit 6 % de la consommation mondiale annuelle en électricité. C'est ce que détaille un rapport de l'Agence internationale de l'énergie (IEA, International Energy Agency), qui vient d'être mis en ligne.

Mais jusqu'à deux tiers de cette consommation massive représente de l'énergie gaspillée, puisque pour bon nombre de ces appareils, la plus grosse part de l'énergie consommée est pompée pendant qu'ils sont en mode veille, c'est-à-dire pendant qu'ils ne font qu'attendre d'être utilisés. Selon l'IEA, cette inefficacité a représenté en 2013 une dépense d'environ 80 milliards de dollars à l'échelle mondiale, soit près de 60 milliards d'euros. En 2009, déjà un rapport français commandé par le gouvernement pointait la consommation des appareils électroniques et proposait des préconisations pour la réduire.

Les décodeurs doivent rester branchés : c'est le consommateur qui paie

Prenons l'exemple des décodeurs pour les téléviseurs. En 2010, aux seuls États-Unis, il y avait plus de 160 millions de ces boîtiers branchés et prêts à l'utilisation. En principe, ils doivent rester connectés en permanence afin de répondre aux demandes provenant du réseau, comme lorsqu'une application est utilisée à distance pour lancer l'enregistrement, ou quand il faut mettre à jour un logiciel interne. Le résultat, selon ce rapport : ces boîtiers ont consommé 18 TWh d'électricité pendant l'année, soit plus que la consommation annuelle en énergie de l'Islande. Ou bien, en d'autres termes, 2 milliards de dollars (1,5 milliard d'euros) en factures d'électricité pour leurs propriétaires. Que peuvent faire les particuliers pour réduire le gâchis ? La réponse évidente : éteindre complètement les appareils quand ils ne sont pas en état d'utilisation, tant que le besoin de rétablir une connexion de réseau ne pose pas de problème. Par exemple, arrêter complètement un ordinateur et éteindre la télévision quand ils ne sont pas utilisés. Lors de l'achat de nouveaux appareils, on peut également vérifier la présence du label européen Energy Star, qui témoigne de l'efficacité énergétique d'un produit. Pourtant, la cause première de tout ce gaspillage, selon l'IEA, est la mauvaise qualité de la technologie de veille utilisée dans bon nombre des appareils connectés. L'agence lance donc un appel aux fabricants, qui devront employer des composants plus efficaces et des logiciels qui permettront de mieux gérer la consommation en énergie. Si les fabricants adoptent de nouveaux standards et si les gouvernements nationaux mettent en place les politiques nécessaires (sanctions et primes), la consommation d'électricité de ces appareils pourrait diminuer de 65 % de l'énergie utilisée par ces appareils.

Les sacs en plastique à usage unique seront interdits en 2016

2015 SERA en France la dernière année au cours de laquelle nous pourrons porter quelques objets dans une poche plastique à usage unique. La proposition de loi visant l'interdiction vient d'être acceptée. Ce qui n'empêche pas de s'en passer dès maintenant, car derrière la poubelle, il y a les composteurs industriels et l'océan. La prise de conscience est là puisque la quantité de sacs utilisés a déjà beaucoup baissé.

Un amendement gouvernemental interdisant les sacs plastiques à usage unique à partir du 1er janvier 2016 a été voté mercredi soir en commission par les députés, selon une source parlementaire. Ce vote, intervenu dans le cadre d'un projet de loi sur la biodiversité, est « une bonne nouvelle » pour France Nature Environnement (FNE), qui espère que « cela ne va pas être détricoté immédiatement, car les lobbies sont à l'affût ».

Déjà, sous l'effet d'une convention volontaire, le nombre de sacs plastiques de caisse distribués en France dans les grandes surfaces alimentaires est passé de 10,5 milliards à 700 millions entre 2002 à 2011, souligne le gouvernement dans son exposé des motifs de l'amendement. « Mais il y a lieu de poursuivre cette réduction car près de 5 milliards de sacs de caisse en matière plastique à usage unique et plus de 12 milliards de sacs dits "fruits et légumes" sont encore distribués dans les commerces », ajoute-t-il.



Même les sacs biodégradables ne sont pas sans effet

La proposition vise donc à prendre en compte les enjeux liés à la consommation importante de ces sacs « fruits et légumes » qui jusqu'à présent n'ont jamais fait l'objet de dispositions visant à en réduire leur consommation. Elle prévoit une interdiction de distribution des sacs à usage unique sauf pour des sacs répondant à des conditions particulières : les sacs « biosourcés » et compostables.

« On pense que l'opinion est prête », souligne Benoît Hartmann, porte-parole de FNE, tout en plaidant pour « l'étape suivante, c'est-à-dire l'interdiction de tous les sacs jetables », y compris les sacs biodégradables, qui nécessitent d'être traités dans des composteurs industriels, et les sacs dits « oxofragmentables » censés se dégrader mais contenant des résidus de plastique.

Les sacs jetables, même biodégradables, « sont non écologiques », estime l'ONG, à la fois à travers le produit lui-même mais aussi à travers la mentalité qu'ils véhiculent en « laissant croire qu'on peut faire ses courses avec un sac qui va finir à la poubelle ».

LA TOYOTA FCV, UNE VOITURE ÉLECTRIQUE À PILE À COMBUSTIBLE POUR 2015



Toyota vient de présenter sa FCV, une berline électrique à pile combustible prévue pour la grande série. Grande autonomie et temps de recharge court mais prix élevé, volume important et rareté du carburant : les données du problème sont connues mais le numéro un japonais peut faire bouger les lignes.

Le constructeur japonais Toyota présente son premier modèle très attendu de berline à pile à combustible (PAC), fonctionnant à l'hydrogène, la FCV (Fuel Cell Vehicle, fuel cell signifiant pile à combustible en anglais). Cette voiture pourrait être lancée au Japon en avril 2015 pour environ 7 millions de yens, soit environ 51.000 euros, avant d'arriver en Europe et aux États-Unis quelques mois plus tard.

Pour alimenter un moteur électrique, la capacité d'une PAC est meilleure que celle d'une batterie : l'autonomie de cette berline serait de 700 km. Le temps de recharge, également, est celui du plein d'une voiture à moteur thermique : Toyota annonce 3 mn. Le système utilise la réaction entre l'hydrogène, stocké à haute pression dans la voiture (700 bars dans le modèle de Toyota) et de l'oxygène de l'air. Le premier bénéfice est l'absence d'émission de polluants puisque du tuyau d'échappement sort de la vapeur d'eau. Le bilan environnemental, lui, dépend de la manière dont on produit l'hydrogène, qui n'est qu'un vecteur d'énergie.

La pile à combustible : une solution étudiée depuis longtemps

La FCV reprend les grands traits du concept-car présenté en 2013 au salon de Tokyo. Déjà, au Mondial de l'automobile 2012 à Paris, le vice-président exécutif de Toyota Europe Karl Schlicht confiait à Relaxnews que ce projet était déjà dans les tuyaux : « une première voiture hybride à pile à combustible devrait être prête prochainement [...] C'est pour cela que BMW s'est associé à nous ».

Toyota n'est pas le seul constructeur à plancher sur ce type d'alternative écologique. Dans le cadre de son Project Driveway, General motors a par exemple annoncé approcher des 5 millions de kilomètres parcourus par sa flotte de 119 véhicules à pile à combustible. En 2013, le groupe a annoncé un partenariat avec Honda pour développer cette technologie dans l'optique d'une éventuelle commercialisation à l'horizon 2020. Les deux constructeurs ont déjà déposé, entre 2002 et 2012, plus de 1.200 brevets portant sur la pile à combustible.

Côté français, si Renault opte pour le moment vers le tout électrique, Peugeot n'exclut aucune solution et a déjà présenté un concept baptisé Quark, reposant précisément sur une pile à combustible. Il reste du chemin à faire pour rendre cette solution plus praticable, en premier lieu généraliser l'adaptation des stations services...

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE

*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

Offre d'emploi

Cherche coiffeuse dans un salon de coiffure féminine (coiffure et esthétique) le Muguet A Said Hamdine

Tél : 021.60.24.25
0665.81.42.11

EMPLOI DEMANDES

Jeune homme licencié en science politique cherche emploi, sérieux et dynamique, ayant expérience. Tél. : (0560) 31.47.11.

J.F., 24 ans, licence en droit, sérieuse et dynamique cherche emploi dans le domaine ou autres. Tél. 0561.92.15.91.

J.H., dynamique, ponctuel, sérieux, cherche emploi chauffeur poids léger, agent de sécurité, réceptionniste, gardien coursier, caissier ou autre domaine. Etudie toutes propositions. Télé. : (0559) 86.85.37

Tech. Topographe, Longue expérience, réalisation + suivi de chantier Cherche emploi. Tél : (0551) 80 44 91

J.H., 30 ans, Magister en Sciences économiques. Option : analyse économique + Ing. d'État en planification, 3 ans d'expérience maîtrise français et arabe, cherche emploi dans l'enseignement (institut ou école privés). Tél. : (0552) 22.27.85.

J. F., licenciée en sciences juridiques et administratives, ayant le certificat d'aptitude à la profession d'avocat (CAPA), 5 ans d'expérience dans le domaine administratif. Cherche travail dans le domaine ou autre. Tél., (0664) 52.12.40.

J. H., 26 ans ingénieur en G. Mécanique de l'école national polytechnique, métrise solidworks, fluent, visuel studio. Cherche emploi. Tél. : (0556) 83.38.87

J. H., ingénieur d'état en planification et statistique, expérience dans la planification et le suivi des projets, attestation de maîtrise Ms Project, , SPSS et XL stat, dégagé vis-à-vis du service nationale. Tél. : (0553) 63.53.37

H. 41 ans, chauffeur catégoré léger, éxpérimenté, cherche emploi dans société publique ou étrangère, Alger et ses environs. Tél. (0560) 72.67.07

J. H., âgée de 24 ans, titulaire d'une licence en sciences de gestion, option finance cherche un emploi dans le domaine. Tél. : (0550) 71.01.18

Menuisier maîtrisant le travail sur bois, vernissage et autre, cherche emploi à temps plein ou a mi-temps pour villas ou appartement ou autre. Tél. : (0773) 03.55.91

J.F., 23 ans, licencier en psychologie chimique, 6 mois de stage pratique au sein de l'hôpital Mustapha, un mois de stage mémoire à CPMC centre Pierre Marie Curie. Elément sérieux et ambitieux, bonne condition physique, maîtrise l'outil informatique. Télé. : (0551) 12.48.14.

J.H., Master gestion + B.T.S info, 02 ans d'expériences, cherche emploi dans domaine ou autres, Alger environs. TEL. : (0556)83.25.11.

J. H., cherche emploi comme jardinier où agent de sécurité à Alger-Centre Tél. : (0775) 75.82.13

Père de 6 enfants cherche emploi comme chauffeur, ayant permis de conduire catégorie lourd N° de tel : 0790 88 71 47

Jeune fille, licenciée en interprétariat et traduction (arabe, français, anglais) 8 ans d'expérience. Cherche emploi dans une société étatique ou privée. Tél. (0776) 01.25.27

J. homme dynamique, sérieux, ponctuel, cherche emploi chauffeur, poids léger «B» coursier, agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste ou autre domaine, libre de suite. Tél. : (0561) 84.47.24

J.H., cherche emploi comme gardien, agent de sécurité ou autre, environ Alger. Télé : (0664) 06.77.51

JF ing d'etat en Informatique avrc experiences cherche emploi dans le domaine ou autre Tél : 0794 36 64 09

Homme retraité, sérieux, ponctuel, dynamique, cherche emploi chauffeur poids léger «B», agent de bureau, agent de sécurité, réceptionniste, gardien, ou autre domaine libre de suite. Tél. : (0790) 62.40.19

Villa

Vends villa R+1, 2 façades, 2 accès, superficie 250 m², RDC 150 m², 2F2, 2 garages + jardin, 1er étage 189 m², grand salon, cuisine, 4 pièces, salle de bain, terrasse (une chambre), à Beni Messous Sidi Youcef.

(0560) 69.59.54

A louer

Loue local 160 M2 à Châteaux Rouge II Eucalyptus

Tél : (0552).41.16.38

ECHANGE

Echange terrain 180 m2 avec permis de construire R+2 dans coopérative à Bou Ismaïl clôturé + APPT F4 116 m2 clôturé avec poste de garde à Koléa, contre habitation, (villa), à Alger.

Tél : (0550) 38.63.46

A VENDRE

Terrain 2300 m2 avec maison F5 à 4 km de Miliana

Tél : 0772 73 24 72

VEND

Vend des lots de terrains de 250M et plus à Ouled Moussa 1kl du centre ville. 18U M avec Acte

Tel : 0550.70.58.78

A vendre

Part à Part vend duplex 200 m2 entrée et garage indépendants. Sortie Zéralda

Tél : 0555 83 33 70

ACHAT

Achat chaudièrres , meubles usées et materiels d'occasion.

TéL : 0770 34 29 73

Vend

appartement F3 avec acte livret foncier Ouad El-Alleïg Centre-ville.

Tél: (0561) 34.38.30

Pour vos soirées Dj-Izak vous anime

mariages – fiançailles – circoncisions…
Téléphone : (0559) 53.48.62
Téléphone : (0558)47.11.85
E-mail : izak-dj@gmail.com
www.facebook.com/dj.izakdz

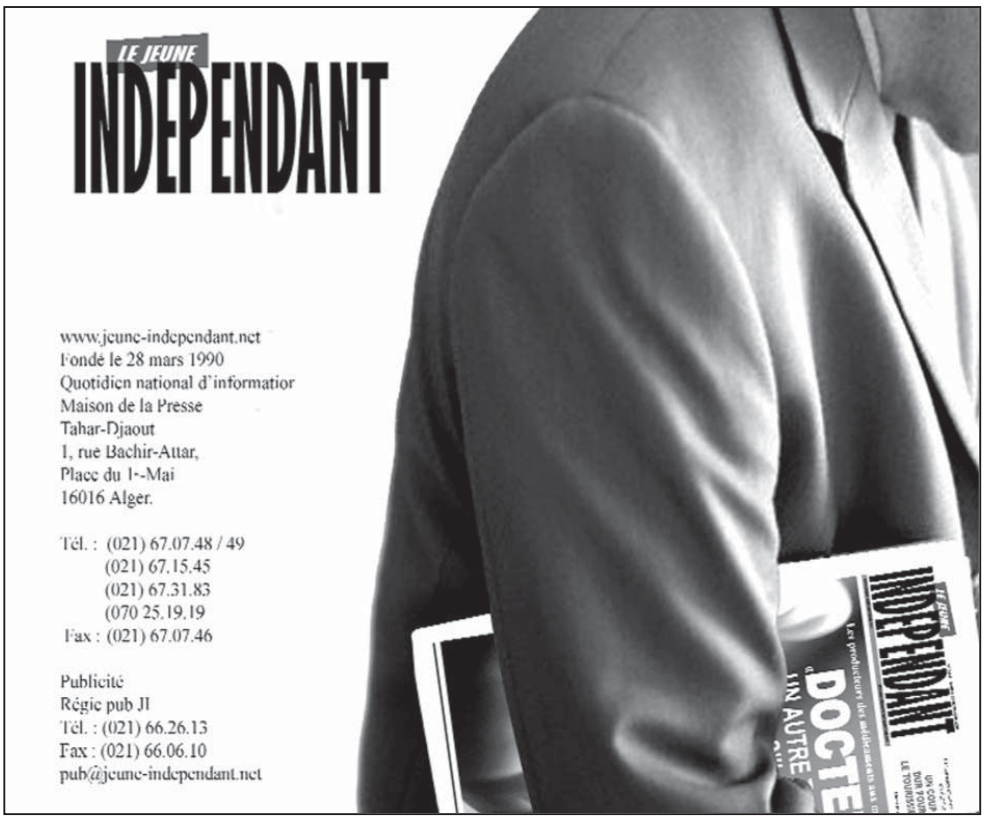
Une mère de 3 enfants en bas âge, dont le mari est gravement malade, demande à toute personne pouvant l'aider à payer son loyer et à subvenir aux besoins de sa famille de bien vouloir la contacter au **(0779)15.09.25.**

Que Dieu vous récompense.
CCP 173 123 80 clé 88

Location

Cherche un F5 niveau de villa ou appartement pour location particulier, à Dar El Beida.

Tél: (0560) 35.17.68



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de
9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI

Directeur de la publication
Directeur de la Rédaction
AMINE ALOUACHE
direction@jeune-independant.net

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
- Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. : (0662) 18.41.81
Fax : (038) 80.20.36
- Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000 Tizi Ouzou
Tél. : (026) 22.95.62
Fax : (026) 22.95.62
- Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht, Constantine
Tél-Fax : (031) 66.32.64
- Bejaïa
grand boulevard cité Seghir, promotion Aït Abbas n° 3 Béjaïa 2e étage.
Tél. : (034) 20.59.97
Fax. : (034) 20.59.97
- Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. : (024) 43.60.26

© 1990-2014
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.

Comment lutter contre les cernes ?

Fatigue, ordinateur... Les causes peuvent être nombreuses.
Pour celles qui passent la journée devant l'ordinateur, pensez à bien régler la luminosité de votre écran, et n'oubliez pas de faire des poses, même courtes, pour reposer vos yeux.
Si ce phénomène est passager, dû à une nuit trop courte ou à un repas bien arrosé, une bonne nuit de sommeil fera tout disparaitre.



Hy-dra-ta-tion



Plus que n'importe qu'elle partie du visage, on chouchoute son contour de l'œil à fond, à l'aide d'un soin spécifique, à appliquer matin et soir. L'astuce : le conserver au frigo.

Premiers secours

Relancer la circulation : les cernes sont dues à une congestion des vaisseaux autour des yeux. Pour raviver les tissus, on effectue un petit massage avec les doigts. On exerce des petites pressions en partant du creux externe vers l'intérieur, puis on lisse. Le mieux est d'effectuer ce massage avec le soin contour des yeux, pour éviter de froisser la peau.

Vive les recettes de grand-mères !

Recette n°1 : Vous pouvez décongestionner vos cernes en faisant des infusions de camomille ou de bleuet. Ces plantes sont calmantes et apaisantes. Appliquez-les en compresses. Vous pouvez aussi les drainer et raffermir avec des vitamines A et C qui réduisent le phénomène de rétention, rafraîchissent le regard et tonifient l'épiderme.
Par ailleurs, consommer des plantes, en infusion par exemple, peut aider à renforcer les capillaires sanguins du contour de l'œil.



Recette n°2 : Les compresses de lait sont très efficaces pour lutter contre les cernes. Pour ce faire, il suffit de tremper un coton de lait froid puis de l'appliquer sur les yeux (fermés, sinon ça pique).

Recette n°3 : Souvent utilisée en institut, la tranche de concombre fraîche directement sur l'œil, a également fait ses preuves.

Recette n°4 : Vous pouvez également utiliser deux cuillères préalablement déposées dans le réfrigérateur, puis appliquées sur les yeux.

Les masques contours des yeux

Ils ressemblent aux petits masques en mousse pour dormir dans l'avion et ont un effet défatiguant et délassant. Laissez votre masque au frais puis appliquez-le sur vos yeux fermés. Ainsi, votre regard sera plus lisse et réveillé.

Les solutions plus radicales

De nombreuses techniques de chirurgie esthétique proposent de traiter la zone autour des yeux. L'injection de collagène traite les rides, l'incision puis la réduction de la peau réduit le volume des poches, enfin le peeling chimique peut donner un coup de jeune au regard… Mais aucune de ces méthodes ne traite spécifiquement les cernes.

Comment trouver la bonne couleur de cheveux ?



Les couleurs de cheveux obéissent aussi aux lois implacables de la mode. Pour être "fashion", sans devenir victime, sachez choisir la bonne couleur de cheveux, selon (le bon goût), votre teint et votre style.
Si la couleur des cheveux peut être changée- en théorie - en un clin d'œil, le résultat est parfois... étonnant ; hum, hum... horriblement décevant ! L'art de se foncer ou au contraire de s'éclaircir les cheveux n'est pas simple.
Teints clairs, vous pouvez vous permettre des couleurs froides. Le blond nordique
vous est autorisé. Mais attention au cauchemar des racines lors de la repousse ! Les blonds peuvent s'enrichir de reflets dorés pour plus richesse. Côté brunettes, châtains, marrons glacés, voire reflets violines seront heureux.
Teints mats, vos couleurs de prédilection sont plus chaudes. Nuances cuivrées, acajou, rousses, auburn, caramel vous mettront de la douceur au visage.

Vous désirez changer de tête ?
Foncer votre couleur de cheveux - ou l'éclaircir - est toujours un choc visuel. Évitez à tout prix l'à-plat brutal de couleur monochrome.Commencez par quelques mèches selon deux ou trois nuances qui donneront du relief à vos cheveux tout en amorçant le changement de couleur. Cela permet aussi d'éviter l'écueil des racines de la repousse.

STOP AUX PANTALONS SERRÉS

Frottements, humidité et macération sont les pires ennemis de votre intimité. Ils créent un environnement favorable au développement des bactéries et champignons responsables des infections vaginales. Si les sous-vêtements synthétiques peuvent provoquer des irritations et des démengeaisons, le port de pantalons trop serrés entraînent également un risque de mycose et de cystite. En effet, un contact trop intime entre le textile et la peau empêche l'épiderme de respirer, favorise la macération et par conséquent, la prolifération des bactéries.



Conseils

On évite de porter des pantalons de cuir, des jeans serrés ou des collants si notre zone intime n'est pas protégée par une partie entièrement en coton. On évite également les culottes trop petites et on troque son jean slim contre un pantalon large et des matières fluides. Par ailleurs, il est préférable de dormir sans avec un pantalon-vêtements leger, pour laisser corps "s'aérer".

Pomme de terre roties au four

Ingredients

- 500 g de pommes de terre
- ½ tasse de bouillon de poulet (1 tasse= 250 ml)
- 1 c-a-soupe de jus de citron
- 30 gram de beurre
- ½ c-a-c d'origan ou au gout
- 1 gousse d'ail haché (facultatif)
- sel, poivre
- Parmesan (quantité selon le gout)
- Persil frais ciselé

Instructions

- Préchauffer le four à 190 C (375 F)
- Beurre un plat allant au four.
- Peler et couper les pommes de terre en gros quartier. Placer dans le plat.
- Dans un bol, mélanger le bouillon le jus de citron, le beurre, l'origan, le sel, le poivre et l'ail haché.
- Verser sur les pommes de terre et bien mélanger afin de les enrober.



- Couvrir le plat de papier aluminium.
- Cuire durant 40 min.
- Retirer le papier aluminium et retourner les pommes de terre.
- Saupoudrer les pommes de terre de parmesan et remettre au four.
- Cuire durant 20-30 min ou jusqu'à ce que les pommes de terre soient cuites.
- Parsemer de persil frais haché.

l' étoile au chocolat

Ingredients

- 2 mesures d'amandes moulues
- de la confiture de fraise
- 2 ou 3 cas selon la mesure d'amande
- 1 peu de sucre pour faire briller la farce

pour le glacage:

- chocolat noir
- un peu de beurre
- un peu de lait

Les étapes

- mélanger la farine et le beurre fondu
- ajouter le sucre glace,vanillé,la levure et les oeufs
travailler la pate et former des boules
laisser reposer un peu
- entre temps préparer la farce en mélangant les amandes ,la confiture et le sucre
- cette farce ne doit pas etre liquide
étaler la pate au rouleau(pas trop fine)
avec 1 emporte pièce(ou 1 tasse à café)faire des cercles
- poser dessus 1 noisette de farce et recouvrir d'un cercle



- prendre l'emporte pièce en forme d'étoile et faire des étoiles en appuyant bien fort sur les cercles
- faire cuire à 160° en surveillant la cuisson le gateau doit etre blanc
- laisser refroidir
- préparer le glaçage et trempez-y les étoiles
- les déposer sur 1 grand plateau recouvert d'une feuille d'aluminium
déposer sur chaque étoiles 1 ou 2 pinçées de noix de coco

LA SOLUTION DE DEUX ETATS EST UN MENSONGE

Israël : l'inévitable chute du régime d'apartheid (5e partie)



Par André Chamy

Sur ce point, il est important de souligner que l'arme nucléaire israélienne et ses implications multiples —politiques et économiques, environnementales et morales— n'ont jamais été débattues en public, y compris au sein de la société israélienne. Le gouvernement ne s'est jamais prononcé clairement, et aucun des grands partis politiques n'a évoqué ce sujet, même lors des campagnes électorales. Les députés ont renoncé volontairement à leur droit de discussion et de contrôle.

« Qui décide de cette politique ? Comment traite-t-on les déchets ? Quels sont les problèmes de sécurité liés à l'utilisation d'un réacteur vieux de quarante ans ? Israël a-t-il vraiment besoin du nombre d'engins nucléaires que, selon la presse internationale et les chercheurs, ce pays possède ? Quel est le coût d'une telle entreprise ? Une opinion docile ne se pose pas ces questions et le pouvoir se garde d'y apporter la moindre réponse. Ambiguïté et brouillard s'imposent, qui laissent les mains libres au gouvernement mais peuvent créer une pression dangereuse sur lui, à l'occasion d'une crise régionale. Surtout lorsque, à la tête de l'exécutif, se trouvent des ultranationalistes comme Benjamin Netannyahou ou Ariel Sharon »

Seule une frange minuscule de l'opinion prône la dénucléarisation. Pour les gouvernements, celle-ci ne peut se concevoir que vingt ans après l'instauration d'une paix permanente entre tous les États de la région, du Pakistan jusqu'à la Libye, après la destruction de toutes les armes de destruction massive et... après l'instauration de la démocratie partout dans la région. Autrement dit, le gouvernement israélien renvoie la solution aux calendes grecques et rejette les appels à adhérer au traité de non-prolifération nucléaire (TNP).

Malgré quelques tensions entre les États-Unis et Israël pendant les débuts du programme nucléaire israélien, rien ne fut fait pour empêcher ce programme ou à tout le moins imposer à l'État hébreu une adhésion au TNP. On lui demanda simplement d'être discret. Cet engagement a été respecté. Toutefois, lors de sa plus grande épreuve militaire, la guerre d'octobre 1973, selon des sources concordantes, Israël a mis secrètement une partie de son arsenal atomique en état d'alerte.

Au cours de la guerre du Golfe en 1991, douze missiles de type Jéricho 2 (portée de 1 500 km) ont été également mis en état d'alerte. Mais l'avertissement public à l'égard de l'Irak a été lancé par le secrétaire états-uniene à la Défense Dick Cheney, qui a évoqué sur CNN la possibilité de l'utilisation par Israël de ces armes non conventionnelles si Bagdad utilisait des missiles avec des têtes chimiques contre Tel-Aviv.

Pour éviter l'inévitable, en l'occurrence parvenir à un changement radical de son idéologie, Israël peut-il utiliser cette arme ? L'on est tenté de répondre positivement. Mais les questions auxquelles il devra répondre : combien de missiles doit il lancer pour parvenir à ses fins ? A-t-il les moyens de s'offrir ce luxe ? Appellent une réponse négative.

En effet, quel État dans le monde cautionnerait-il le recours à une telle arme contre une ville ou même un village au prétexte d'enrayer selon lui des actions terroristes ? Aucun. Même ses plus fidèles alliés ne sauraient soutenir une telle action.

Le mémorandum stratégique israélo-américain d'octobre 1999 était déjà destiné à rassurer Israël, inquiet de l'apparition de missiles iraniens de longue portée et de l'effort de Téhéran pour fabriquer des armes nucléaires. Ces informations ont été instrumentalisées par la presse israélienne, bien que les experts états-uniens et européens affirment que la République islamique est loin de posséder une capacité nucléaire . Pourtant, les « faucons », tel le député travailliste Ephraïm Sneh, ont déjà lancé des appels en faveur d'un « coup préventif contre l'Iran » . Il s'agirait d'appliquer la « doctrine Begin » mise en œuvre lors du bombardement d'Ozirak en Irak : ne permettre à aucun pays du Proche-Orient de produire une bombe nucléaire. Mais l'Iran a tiré la leçon du raid et a dispersé ses installations nucléaires à travers le pays et dans des abris souterrains.

En réalité, l'on assistait à une guerre d'images dont l'essentiel est fabriqué ou volontairement dévoyé . Le tout relève d'une campagne de désinformation et d'intoxication au sujet de la capacité militaire nucléaire de l'Iran. Cette situation rappelle étrangement les démonstrations mensongères sur les supposées armes de destructions massives irakiennes.

Les tensions avec l'Iran s'acheminent vers l'apaisement au grand dam des israéliens. Les armes chimiques de la Syrie ont été intégralement détruites, mais sans diminuer la capacité de ce pays à participer le cas échéant à une action concertée par des missiles qui s'abattraient sur Israël ; ce qu'il craint depuis des années, ceci explique la présence du Dôme de fer mis en place avec l'aide du Pentagone et qui a montré pour le moins ses limites rien qu'avec la bande de Gaza !

Que reste-t-il aux Israéliens pour justifier encore leur politique ? Absolument rien. C'est donc en cela que sayed Hassan Nassrallah qualifie Israël de « toile d'araignée qui ne fait plus peur et ne dissuade plus », confirmant ainsi le discours de sayed Abbas Mousawi un autre chef emblématique du Hezbollah qui prédisait qu'Israël va sans aucun doute disparaître. Il est vrai que les Israéliens ont assassiné ce dernier, mais pour guérir la fièvre qui monte, rien ne sert de casser le thermomètre…

QUI DÉTIENT LA SOLUTION ?

« Qui détient la solution ? Évidemment les États-Unis. Mon impression, c'est que la principale cible doit être Washington. Ce que décident les États-Unis est déterminant ; il n'existe aucune autre puissance dans le monde qui leur soit comparable à cet égard. Or, à l'exception d'une semaine à Taba, leur gouvernement a tout simplement fait obstacle à toute initiative vers un règlement politique sensé, et cela presque unilatéralement. Israël aussi, mais il ne peut agir qu'à l'intérieur de certaines limites, car il ne peut guère outrepasser les conditions imposées par les États-Unis. Tant que Washington continuera à fournir un soutien colossal à l'expansion israélienne, notamment sur les plans militaire, diplomatique, idéologique et médiatique, il ne faut pas s'attendre à grand-chose » .

Il ne reste vraisemblablement que l'idée de voir les États-Unis être un arbitre au lieu d'être le seul acteur porteur d'agressions et de tragédies telle que la prison à ciel ouvert imposée à Gaza, la déstructuration de l'Irak, qui provoquent des massacres au quotidien, des manipulations politiques au Liban provoquant des attentats et des tensions politiques interminables, tous événements tragiques vécus au rythme des visites des responsables US ou de leurs alliés dans la région.

Qu'y-a-t-il de mal à vouloir faire cesser l'agression israélienne en reconnaissant au peuple palestinien son droit à un État viable avec des frontières reconnues en accord avec toutes les composantes de ce peuple dont le Hamas ? L'on ne peut pas continuer d'imaginer faire la paix avec des parties affaiblies voire démolies à l'instar des négociations avec l'ex-Autorité palestinienne, qui n'est que l'ombre d'elle-même et qui offre un spectacle pathétique à chaque tournée dans la région.

Qui a-t-il de mal à assurer le retour des réfugiés en application des règles du droit international, notamment de la résolution 194 de l'Onu ? Qui a-t-il de mal à faire cesser l'expansion coloniale qui piétine les droits de la population légitime de cette région ? Le mot « colonisation » aurait-il perdu son sens dans les chancelleries occidentales, devenues autistes devant les cris de désespoir du peuple martyr et devant les réactions de leurs propres opinons publiques ? Il faudra un jour très proche répondre à toutes ces questions. L'espoir est que ce jour se rapproche de plus en plus. L'on peut affirmer que le seul motif qui le justifie est le changement des rapports de forces et le rééquilibrage asymétrique des moyens des parties à travers l'axe constitué par l'Iran, la Syrie et le Liban et qui a fini par s'étendre à la Russie et à la Chine.

(A suivre)

La Palestine brûlée, ou l'alignement sioniste du monde ... et de la France en première ligne

Par Luis Basurto

Insupportable inversion des rôles. Les massacres israéliens contre le territoire de Gaza –ce bantoustan de la pire espèce, ce vaste et pathétique camp de concentration de nouveau type- de la fin 2008 et 2012 notamment comme ceux d'aujourd'hui, en 2014, montrent encore une fois qu'en moins de six ans les agresseurs sionistes agressent méthodiquement et jouissent d'une impunité permanente comme avant. Un permis de massacrer comme un crédit revolving cycliquement renouvelé. Cynique, macabre et criminel



Un holocauste permanent se déroule en direct sous nos yeux, devant le monde entier, touts les jours, toutes les nuits, jours et nuits, nuits et jours. Une fois de plus, une fois de trop. La Nakba permanente des Palestiniens, éternisée, la grande catastrophe perpétuelle, insupportable. La propagande sioniste et pro-sioniste pour désinformer, intoxiquer, justifier, légitimer ou disculper Israël de ses massacres et carnages commis nous distrait, nous confond, nous perturbe, nous étouffe. On essaye encore et toujours d'inverser les rôles, faisant passer l'agresseur et victimaire, l'Etat d'Israël, et ses soutiens pour la victime qui subit ou se défend.

Insupportable inversion des rôles. Les massacres israéliens contre le territoire de Gaza –ce bantoustan de la pire espèce, ce vaste et pathétique camp de concentration de nouveau type- de la fin 2008 et 2012 notamment comme ceux d'aujourd'hui, en 2014, montrent encore une fois qu'en moins de six ans les agresseurs sionistes agressent méthodiquement et jouissent d'une impunité permanente comme avant. Un permis de massacrer comme un crédit revolving cycliquement renouvelé. Cynique, macabre et criminel.

L'impuissance organisée des Etats, des organisations internationales, de l'ONU –qui est et était alors toute-puissante contre Haïti, la Côte d'Ivoire ou la Libye par exemple ces dernières années-, accompagne les perpétuels crimes de l'Etat sioniste. L'impuissance oui, bien édifiée, mais aussi la complaisance, la connivence, les complicités passives et actives, les silences et les lâchetés des Etats parrains et complices, tels les USA, et la France. Et les Etats du monde qui si prompts à discréditer, diaboliser et sanctionner les cibles et les victimes de l'axe dominant du monde -l'axe USA-Israël-OTAN-UE- tels la Russie, la Chine, les pays arabes et du Tiers Monde insoumis, Cuba, Venezuela, l'Iran … etc. s'agitent pour parler du droit d'Israël à la sécurité, pour couvrir sa fureur meurtrière, pour avancer des invraisemblables déclarations d' « émotion » et des « appel à la retenue » de l'Etat agresseur ou des propos lénifiants archiconnus d'hypocrisie, vomitifs, présentant des faux regrets face aux massacres et aux crimes de guerre israéliens commis contre les Palestiniens.

Les sionistes et le sionisme –cette forme perverse de judaïsme politique qui prétend incorporer et enfermer à jamais l'ensemble des Juifs de la planète- ou ce djihad juif éternel décrétant de fatwas systématiques pour paralyser et éliminer les critiques anti-israéliennes et les résistances palestiniens ou de n'importe où dans le monde. Ah les sionistes ! Les plus suprématistes, les plus barbares, les plus cruels, les plus infâmes, les plus inhumains, les plus sauvages, les plus féroces, les plus acharnés, les plus sadiques et systématiques dans leurs desseins et leurs actes d'extermination permanente, lente mais sûre, de tout un peuple, dans l'organisation et la pratique d'apartheid et la pratique génocidaire contre les Palestiniens. Alors qu'ainsi les exemples et expériences tragiques des régimes et Etats ségrégationnistes et génocidaires dans l'histoire humaine des deux derniers siècles restent donc relativement dépassés. Jusqu'où ? Jusqu'à quand ?

La Palestine, un pays conquis et colonisé, un Etat colonial fondé -il s'agit d'Israël- à visées expansionnistes et hégémoniques, les territoires et le peuple vaincu à genoux, expulsé, déporté ou enseveli dans des tombes depuis 1948, et encore martyrisé et spolié dans les lambeaux qui leur restait de moins en moins depuis 1967. Ça a été presque tout bénéfice donc, un pays nommé Palestine conquis et colonisé avec les vaincus piétinés, humilies jusqu'à la lie, asservis ou éliminés. Et depuis, ce nouveau désastre de 1967, des hommes en condition de sous-hommes, conquis, occupés, avec leurs bras taillables et corvéables, « normalisés » dans le projet colonial concrétisé. Un projet de capitalisme colonial émergent, rampant et triomphant fondé sur la tragédie d'autrui, sur l'exploitation économique des victimes qui restent. Cet Etat se nomme Israël et la tragédie des Palestiniens continue.

L'insupportable « solution » à la question palestinienne

La solution finale anti-palestinienne d'Israël prend trop de temps et ses auteurs s'impatientent. La politique des faits accomplis de l'Etat d'Israël et du temps qui passe et rend service à la consolidation de faits accomplis ne suffit pas, ne suffit plus, aux sionistes.

Jeter les Palestiniens à la mer, les pousser à l'exode définitif … ou les faire disparaître in situ ! Les exterminer déchiquetés ou brûlés par les bombes et les balles, après avoir presque tout essayé. Les spolier, les humilier, les affamer, les encercler, les cantonner, les enfermer, les paralyser, les emprisonner, les ghettoïser, les massacrer quand ils se révoltent … etcetera, etcetera. Voyez-vous, les pratiques sionistes de solution finale anti-palestinienne sont diverses mais toutes visent le même but.

La doctrine et la praxis, la guerre permanente de l'Etat sioniste, qui fondent son émergence « légale » et son blanchiment postérieur ne peuvent pas effacer les crimes d'origine, sa caractérisation indéniable comme entité coloniale, avec un colonialisme permanent et expansif. Cette doctrine appelée sionisme et les praxis que nous leurs connaissons, correspondent à une forme particulière de fondamentalisme, d'intégrisme, et de djihadisme qui s'impose par la « raison », la propagande intense et permanente, avec ses bourrages des crânes et anathèmes tueurs, ou par la force, les faits accomplis dans le cynisme assumé sans vergogne par l'Etat d'Israël et ses alliés.

Et l'alliance et le support inconditionnel des USA pour garantir la continuité, l'épanouissement et l'impunité de l'entité sioniste incorporent les montages les plus machiavéliques. Comment cela se fait par exemple que d'autres alliés arabo-musulmans de Washington, à savoir le Qatar et l'Arabie saoudite pour bien les nommer, se trouvent en plein milieu de la scène des crimes en Palestine avec l'un soutenant le mouvement du Hamas à Gaza et l'autre soutenant l'Egypte actuel du maréchal al-Sissi qui déteste le Hamas ? Qui tire profit de tout cela en fin de comptes ? Les ambitions et rivalités de ces deux pétromonarchies tyranniques se règlent entre autres sur le dos des Palestiniens, pions manipulés à loisir et chair à canon, qui ne sont pas exclusivement victimes que des crimes perpétrés par Israël mais aussi de la lâcheté, de la perfidie et de l'absence totale des scrupules de ces deux faux « frères » de la cause palestinienne. Il y a quelque chose de bien diabolique dans ce sens, qui sent très, trop, mauvais. Ou peut-être nous n'avons rien compris.

Racisme, colonialisme et crimes aggravés, ces trois piliers du sionisme –la colonne vertébrale de l'Etat d'Israël- fondés sur des prétentions de race supérieure, de suprématisme, telle leur auto proclamation d'être un « peuple élu », de leur prétention d'un droit éternel de « peuple élu » sur la Palestine car « terre promise » conquise dès le début par le fil de l'épée pour assurer l'espace vital des « élus » -la tentative de déification d'un peuple et de son mythe fondateur- et la guerre et l'expulsion où l'extermination, à petit feu ou par poussées paroxystiques, contre l'actuel peuple victime qui fait obstacle et résiste encore et encore, les Palestiniens.

Le martyre de ce peuple s'éternise et les fausses ou naïves bonnes volontés qui avancent des alternatives commencent toujours par réciter le préambule du « droit d'Israël à la sécurité ». Et nous savons comment les Israéliens se chargent d'assurer leur sécurité et comment ils la définissent. Avec des crimes monstrueux et férocité constante. Par contre, l'alternative de reconnaître tous les droits palestiniens imprescriptibles et de libérer la Palestine en mettant fin d'emblée à l'occupation israélienne des territoires qui restent, par la contrainte, n'est pas envisagée du tout par l'axe USA-UE/OTAN. Libérer la Palestine de l'occupation coloniale et de la guerre perpétuelle qu'elle subit ainsi que libérer au même temps les Juifs du sionisme. Est-ce cela une si naïve et utopique perspective et finalité ? Il y a-t-il une autre alternative acceptable ?

L'indignation ne suffit pas

Les malédictions éternelles contre les crimes et les criminels sionistes, contre l'Etat d'Israël, encore une fois renouvelés ? La consternation et l'indignation extrêmes des peuples du reste du monde mais aussi la douleur et le deuil perpétuels du peuple victime restent incontournables mais depuis longtemps, depuis toujours, terriblement insuffisants, totalement inutiles dans le sens que cela ne change pas, n'arrête pas et à plus jamais, le drame. Consternation, indignation, douleur et deuils extrêmes suivis d'amertumes extrêmes. L'Etat d'Israël et les sionistes, maîtres de la Palestine, maîtres de leur monde. Mais aussi maîtres du monde entier tout court, qu'ils dominent, paralysent ou bloquent à toute fin pratique avec la concurrence de ses parrains et alliés, les USA et l'Union Européenne, dont la France en première ligne.1 Jusqu'où ? Jusqu'à quand ? Pour quoi et comment supporter toujours l'insupportable ? **Source : Alterinfo**



LE JEUNE INDEPENDANT
N° 4931 - DIMANCHE 7 CHAOUAL 1435
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net



Le p'tit coin des Art'tristes

ECHAABI PAR AMOUR

Marqué par la guéguerre entre les chaabistes qui se déchirent, les anciens qui ont toujours des choses à reprocher aux nouveaux venus, les puristes qui s'acharnent contre les non conformistes. .. J'ai eu une kaada avec lui et voici entre vos mains, vos yeux ou les deux à la fois ce qu'il m'a dit samedi pour ce jeudi.

Kamel Dynamite : ***Tu fais du chaabi depuis combien de temps?***
Didine Karoum : Depuis plus de trois décennies.

Le chaabi se porte comment. Raconte, mon ex voisin le psychiatre veut le savoir.
Depuis un certain temps il croit et se porte mieux.

Certains pourtant disent que depuis la mort du maitre El Anka, le chaabi n'est plus ce qu'il est censé être.
Mais non. On trouve toujours quelque chose à critiquer.

Certains disent que le chaabi devient monotone. Tous ces kssid ont été chantés et rechantés et des fois mal menés et qu'il ne se renouvelle depuis la disparition du maitre El Anka.
Depuis la mort du maitre, on a eu un Kamel Bourdib, El Hachemi Guerouabi dont plusieurs styles et des chyoukh sont apparus et notre rôle aujourd'hui est de redonner un nouveau souffle à ce genre.

En chantant toujours les mêmes choses? Avec les mêmes sonorités? Les mêmes arrangements? Les mêmes instruments?
Le public en a mare d'écouter youm el djemaa sur chaque plat et May chali que les faux élèves d'El Anka irahdjouna bihoum sans donner l'âme a ces Kcides. J'essaie de les jouer d'une façon attirante sans trop les moderniser.

Si le chaabi vient à disparaitre ou à perdre son public, la cause ne sera autre que les gens du chaabi, Qu'en panses-tu?
Et bein ils ont une grande part de responsabilité.



Dans le milieu chaabi, les critiques sont très dures et tres sévères et malgré ça des chanteurs sans bagage réel s'y lancent, est-ce par sahet el wejh ou autre chose qui me dépasse?
Khouya j'en suis victime des critiques et tellement timide j'allais baisser les bras et ne chanter que pour mes amis qui m'aiment. On a même essayé ynahouli el khoubza.

Tu vis de ton art ou tu fais autre chose?
Je suis physicien mais je me retrouve musicien de profession.

Physicien avant ou après avoir gouté au chaabi?
La musique m'accompagnait dans ma vie d'étudiant. J'ai eu mon bac en 1986 à Annaba où j'ai formé un orchestre avec de tres bons musiciens.

Je te croyais de la Casbah, Alger, Soustara, Beb jdid, Belcour.
Non je suis un enfant de Kouba. J'ai passé quelques années à Annaba où il y a du chaabi et d'excellents chanteurs chaabi. Ceci dit je suis originaire de Bejaia.

Je constate que les critiques t'ont vraiment marqué et pourtant tu es physicien donc quelqu'un censé connaitre la nature.
J'ai tellement enduré. Je dis aux anciens chanteurs qui n'ont ni chansons ni public d'arrêter de faire des obstacles aux artistes qui travaillent pour garder l'image de marque de notre art.

Tu es physicien dans quel organisme?
J'ai fais DES physique option rayonnement. Je ne pouvais enseigner alors j'ai choisi la musique. Et pendant la décennie noire, j'ai reçu une bombe en plein figure à côté de la maison de la presse Tahar Djaout, c'était ramdane 1996 (Une voiture piégée a explosé dans l'après midi du 11-2-1996 devant la maison de la presse Tahar Djaout au 1er Mai –Alger.
Trois journalistes du Soir D'Algérie ont été tués : Allaoua Ait Mebarek, Mohamed Dorbane et Djamel Derraza ainsi qu' Illoul Naïma technicienne à la télévision nationale qui se trouvait parmi les passants. Il y avait aussi 21 blessés .Ndlr./Ajouad). Je reviens de loin. J'ai encore des séquelles sur le visage. Je n'ai pas arrêté et j'ai assuré la continuité.

A mon avis, il n'y a que Kamel Messaoudi qui a réussi à donner un nouveau souffle au chaabi et à attirer un nouveau public et le public perdu de ce style. Ton rai, ton avis la dessus.
Kamel Messaudi rabi yerahmou a su se distinguer mais il n'y avait pas que lui. Moi, j'ai donné ce qu'il fallait pour chaque époque et je reste un petit chanteur qui essaie de satisfaire le plus possible son public.

Quel avenir pour le chaabi?
Il faut des écoles et le suivi pour les jeunes talents et faire comprendre le sens des kcides pour préserver le chaabi et surtout le faire aimer

Ton dernier album remonte à quand?
Il y a quatre ans. J'ai fait deux albums : chansonnette un kcids. Un album bien traité.
Que du nouveau et trop technique avec Yacine Ouabed et Khaled Sofiane. Le prochain, je le prépare doucement.

Et le tout premier est né quand?
En 1997 avec Radia Adda puis Rayha wine ? J'ai une dizaine d'albums en tout.

Mes hommages aux anciens de cet art, le chaabi qu'ils soient musiciens, compositeurs, interprètes, paroliers qui ont fait de lui ce qu'ils ont laissé et essentiellement à ceux d'entre eux qui ont fait que cet art existe.

By : K. Dy.

L'INTERRO

LE BAC, QUELLE VALEUR

Le bac approche. Les élèves préfèrent rester chez eux que d'aller en classe pour mieux réviser leurs cours. Les cours non étudiés vont être ôtés des examens. Avec quel baggage iront à l'université nos futurs bacheliers ? Avec quel niveau ? N'auront-ils pas un retard dans leurs cursus ? Arrivront-ils à réussir leurs études en temps imparti ? Si un jour les enseignants font une grève plus longue et que nos élèves n'aient étudié que quelques cours, iront-ils au bac avec la poignée des cours étudiés ? Si on fait une analyse à tête reposée, ne trouvera-t-on pas que les gagnants dans cette affaire de grève, ne sont que les enseignants et ce sur tous les plans ? Encore une fois où est l'intérêt de l'élève ? Du niveau de l'enseignement ? De la valeur du bac ? Du prestige de l'université algérienne ? Il n'y a aucun modèle réussi à suivre dans ce monde ? Halbouni.
By : K. Dy.

Brissala

Cher ami,Salut

LE MIROIR BRISÉ

-Il était tout content de participer à vider la superette de la houma.Il faisait monter les sacs en plastique blancs bourrés d'aliments avec peine mais sans gène devant tous les voisins. Il voulait être à l'abri de toute pénurie alimentaire possible. Il fait le plein aussi d'essence pour sa voiture. Les placards de chez lui bourrés, sa femme a mis le reste sous les lits. Il m'a rappelé une certaine époque, celle des pénuries qui a vu la naissance du Pap chez nous. Je parle du plan anti pénurie. Lui, il s'est rappelé les événements d'octobre et la semaine qui a précédé le 5 de ce mois de l'an 1988. Il ne voulait pas vivre cette crise ni la faire vivre à sa famille dont certains éléments n'ont pas connue. Les élections passées, il se retrouve avec des objets encombrants et gênants à la fois. Il est allé voir le patron de la superette s'il acceptait de reprendre la marchandise ne serait-ce que les pates. Niet, le refus était catégorique. Il me fait de la peine. Il doit se taper el makaroune, laadess et de la loubya des jours et des jours en ces mois de chaleur. On se moque de lui parce que la vie a repris son cours normal mais si cela n'a pas été le cas ?
-Les élections passées, les citoyens ont repris leurs habitudes. Ceux qui ont voté avec l'espoir d'un quelconque retour guettent ce qui leur a été promis.
-La commémoration du printemps berbère a eu lieu dans toute la Kabylie. Elle a été réprimée par la police à Tizi Ouzou. Une vidéo insoutenable circule sur les réseaux sociaux poussant ainsi le Dgsn à ordonner l'ouverture d'une enquête. Dans la même wilaya des militaires ont été tués. A Constantine, deux quartiers se sont adonnés à une bataille rangée. Toute cette violence n'est ni souhaitée ni tolérée par les algériens qui ont tant enduré lors de la décennie rouge.
-Je te laisse. Je vais face à la mer oublier certaines choses amères. Je serai là la semaine prochaine où que je sois, où que tu sois.

By : K. Dy.